

Le système alimentaire local du Pays Berry Saint-Amandois : enjeux et chiffres clés

Décembre 2023



INTRODUCTION

Vers un projet alimentaire territorial : historique et démarche

Partir d'un état des lieux pour co-construire une stratégie alimentaire

| 01 CONSOMMATEURS ET PRATIQUES ALIMENTAIRES

- A. Portrait du territoire
- B. Estimation de l'assiette alimentaire des habitants
- C. La précarité alimentaire
- D. La nutrition / santé
- E. Le gaspillage alimentaire au sein des foyers
- F. Synthèse des enjeux

| 02 LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

- A. Le commerce alimentaire de détail et grande distribution
- B. Les circuits courts et de proximité
- C. Synthèse des enjeux de la distribution alimentaire
- D. La restauration collective
- E. Synthèse des enjeux sur la restauration collective

| 03 LE BASSIN DE PRODUCTION

- A. Dynamiques agricoles du territoire
 - Portrait agricole du territoire
 - Installation, transmission, foncier
 - Agriculteurs en circuits courts et production de qualité
 - Synthèse des enjeux sur les dynamiques
- B. Panorama des filières agricoles
 - Les filières grandes cultures alimentaires
 - La Filière Fruits et Légumes
 - Synthèse des enjeux sur les filières végétales
 - Filières d'élevages laitiers
 - La filière viande de boucherie
 - Synthèse des enjeux sur les filières animales
- C. La capacité d'approvisionnement alimentaire théorique du territoire

The background features three parallel yellow lines that slope downwards from left to right. The top line starts near the top-left corner and extends towards the top-right. The middle line starts near the middle-left and extends towards the bottom-right. The bottom line starts near the bottom-left and extends towards the bottom-right. The word "INTRODUCTION" is positioned in the lower-right area of the page.

INTRODUCTION

□ Vers un projet alimentaire territorial : historique et démarche

Le syndicat Mixte Pays Berry Saint-Amandois est un territoire regroupant **4 communautés de communes**, éminemment rural, et situé hors de toute influence métropolitaine. En 2021, un Contrat Territorial de relance et de transition Ecologique (CRTE) est conclu, qui reprend les axes stratégiques du projet de territoire. L'agriculture est abordée, avant tout sous l'angle de l'économie agricole, dans l'orientation 1 « développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable », avec l'objectif 1.4 d' « accompagner la diversification des activités agricoles et la transition écologique ».

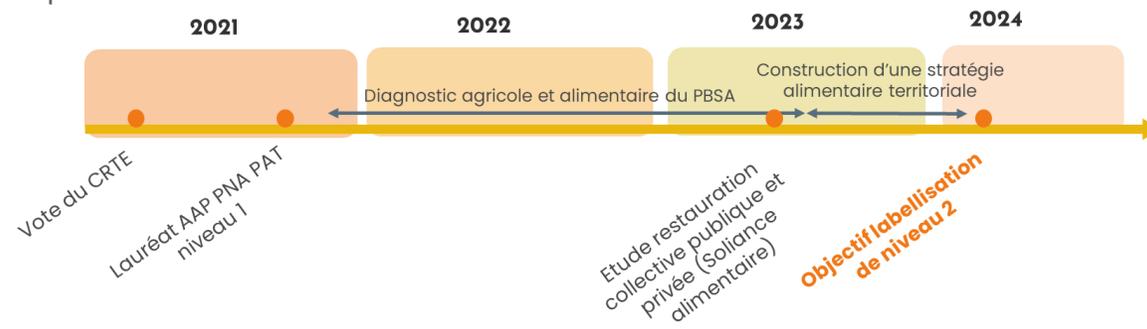
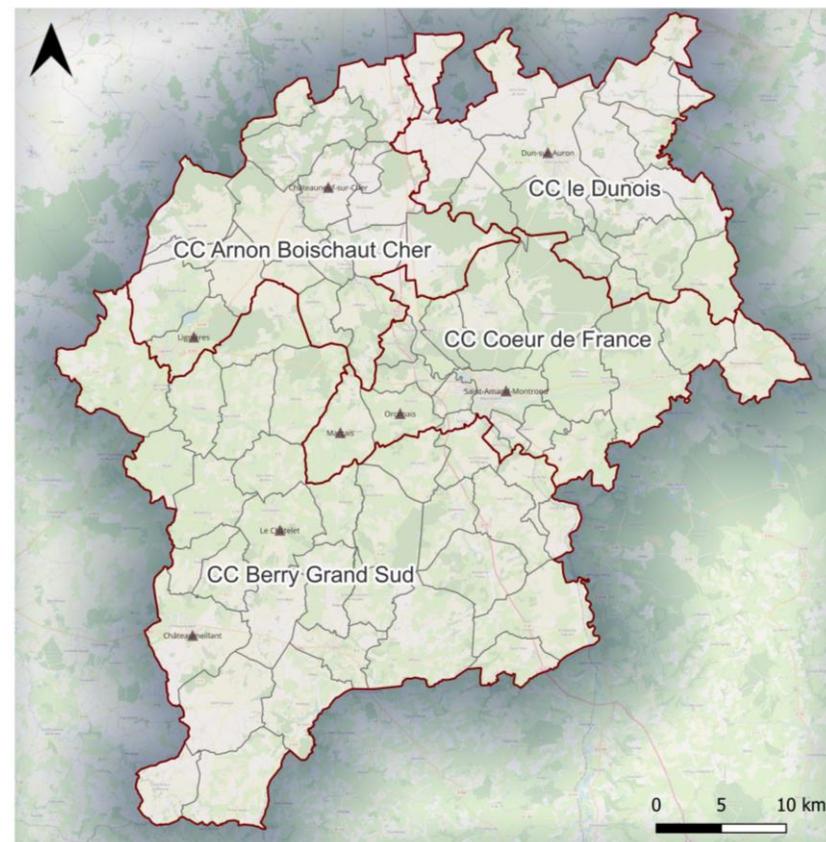
En 2021, le Pays saisit l'opportunité de financements de l'Etat dans le cadre du Plan France Relance et est **lauréat de l'Appel à Projet du Volet 1** et la mesure 13 pour le « soutien à l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux ». La candidature pour l'émergence du projet alimentaire territorial met en avant les axes prioritaires suivants :

- **Structuration/consolidation des filières d'approvisionnement pour la restauration hors domicile** qu'elle soit publique (restauration scolaire) ou privée (restauration traditionnelle ou collective privée) dans un objectif de consolidation des activités agricoles locales et de mise en œuvre de la loi EGAlim ;
- **Mise en valeur du patrimoine alimentaire** (produits comme producteurs) au travers d'actions d'information, de communication, de promotion tant envers les habitants que les touristes ;
- **Éducation alimentaire** tant dans un objectif d'éducation à la santé que de lutte contre la précarité et de justice sociale, en cohérence avec le Contrat Local de Santé (CLS).

Entre 2021 et 2023, **un diagnostic agricole et alimentaire** est construit. La restauration collective est dès le départ identifiée comme un levier fort et prioritaire pour la reterritorialisation de l'alimentation, donnant lieu à une étude spécifique sur la restauration collective en 2023, réalisée par un bureau d'études extérieur (Soliance Alimentaire).

Durant le dernier trimestre 2023, et le début d'année 2024, le Pays Berry travaille sur la construction d'une stratégie alimentation partagée, en se basant sur les grands enjeux ayant émergés du diagnostic alimentaire initial.

Cartographie du territoire du Pays Berry Saint-Amandois



□ Partir d'un état des lieux pour co-construire une stratégie alimentaire

La construction d'un PAT s'inscrit en cohérence avec d'autres **dispositifs de politiques publiques** sous la responsabilité du syndicat mixte :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), actuellement en cours de rédaction;
- Le Plan Climat Energie Territorial (PCET);
- Le développement économique et touristique, via le programme Leader et le Contrat Régional de Solidarité Territorial (CRST) ;
- Le Contrat Local de Santé (Un CLS3 est en cours de rédaction, après une évaluation du CLS2);
- La démarche en cours de labellisation PNR, portée par le Pays Berry Saint Amandois et le Pays de la Châtre en Berry,
- Le CRTE, comme cité précédemment qui reprend la stratégie du projet de territoire.

En octobre 2023, un travail est initié afin de permettre la **construction d'une vision partagée des enjeux** du système alimentaire local, véritable socle d'une stratégie territoriale tournée vers une alimentation locale et durable. Ce travail, réalisé par un bureau d'études externe (Soliance alimentaire) vise à :

- Reprendre les éléments du diagnostic alimentaire pour mettre en avant des points saillants
- Construire, de manière participative, une stratégie politique et territoriale, traduite en un plan d'action opérationnel (fiches actions).

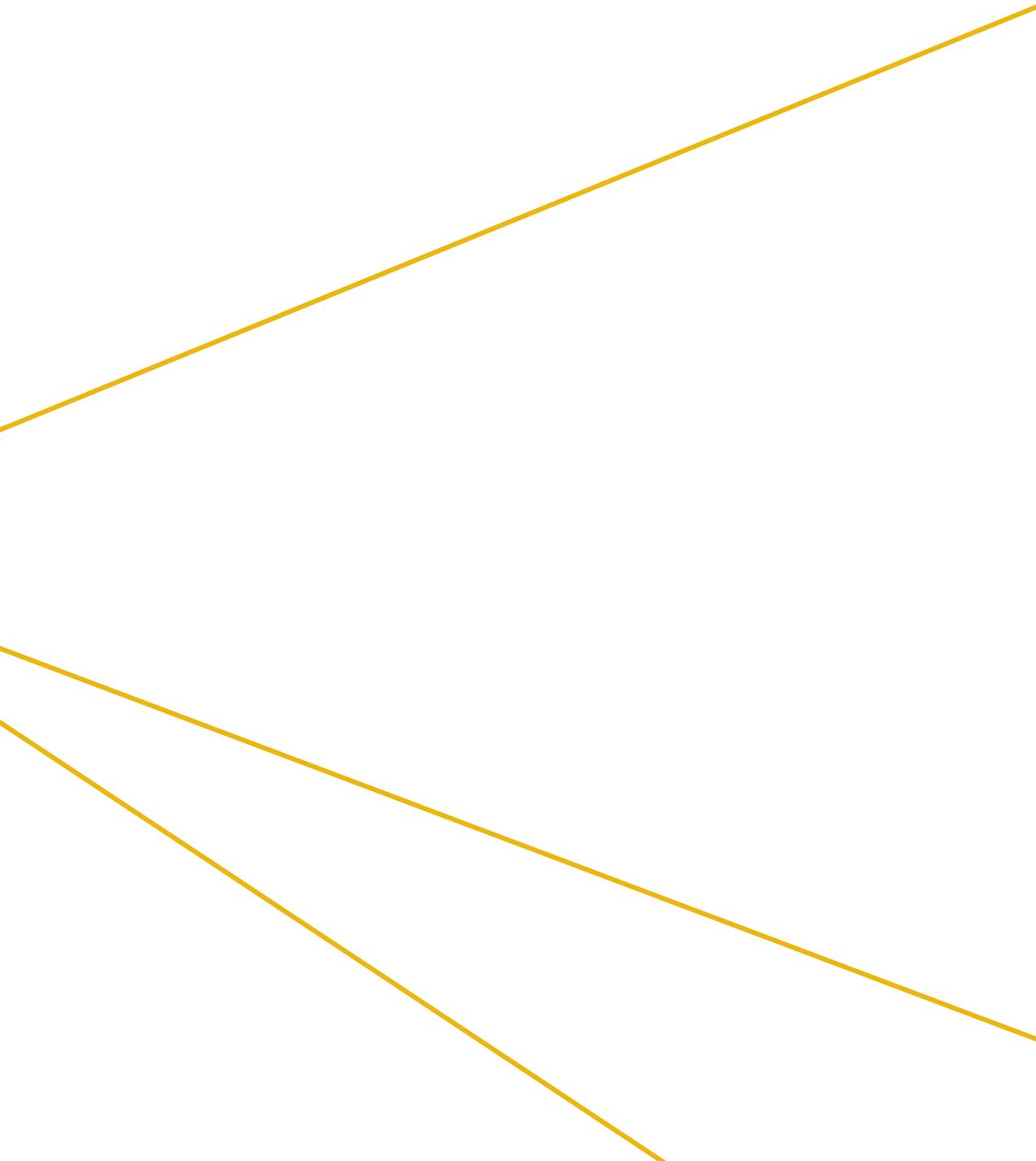
Ce document, qui met en avant les grands enjeux du territoire en matière d'alimentation, reprend des éléments des **sources suivantes** :

- Le diagnostic agricole et alimentaire (2023)
- Le diagnostic territorial du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de 2021
- Des entretiens auprès d'acteurs clés du territoires (8 entretiens, menés en octobre 2023)
- des bases de données quantitatives telles que : INSEE, RPG, RGA etc.

Ce document a pour objectif de mettre en avant les enjeux clés du territoire, par thématiques; première étape nécessaire à la construction d'une stratégie alimentaire qui se veut transversale et co-construite.



« Les projets alimentaires territoriaux [...] sont **élaborés de manière concertée** avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de **structuration de l'économie agricole** et de **mise en œuvre d'un système alimentaire territorial**. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts [...]. »
Définition des PAT (Projets Alimentaires Territoriaux), Loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, 13 octobre 2014, art. 39



| 01

**CONSOMMATEURS
ET PRATIQUES
ALIMENTAIRES**

□ Portrait du territoire

Un territoire éminemment rural, avec un bassin de consommation concentré sur et autour de la commune de Saint-Amand-Montrond

- ❖ Territoire rural, sans influence métropolitaine, situé dans la « diagonale du vide ».
- ❖ La commune de Saint-Amand-Montrond regroupe **26%** de la population du territoire, et concentre la plupart des commerces et services
- ❖ **4/5ème** des communes du territoire ont moins de **500 habitants**, offrant rarement un service de premier niveau (boulangerie, café, multiservices).



Population : **44 728 habitants en 2020** (baisse de 16% depuis 1990)

Densité : **23,2 hab/km²**

Source : INSEE 2020

Un contexte socio-économique particulièrement modeste

- ❖ Les revenus des habitants particulièrement faibles, avec **un taux de pauvreté supérieur à la moyenne régionale** (13% de taux de pauvreté à l'échelle Centre-Val de Loire)
- ❖ **Des disparités géographiques** : des revenus moins importants dans le sud du territoire, une population davantage aisée dans le Nord, et un taux de pauvreté qui augmente à mesure que l'on s'éloigne de la centralité urbaine Saint-Amand-Montrond.



Revenu médian : **20 098 €** pour le PBSA, **21 710 €** à l'échelle régionale, **22 040 €** à l'échelle nationale.

6710 euros séparent les revenus médians de Vesdun (**17 510 €**) au sud, et Sennençay (**24 220 €**) au Nord.

Sources : revenus médians par unité de consommation, INSEE 2020.

Communautés de communes	Population en 1990	Population en 2020	Evolution
Berry Grand Sud	14 138 habitants	12 328 habitants	- 13%
Cœur de France	21 428 habitants	19 155 habitants	- 11%
Le Dunois	9 188 habitants	7 280 habitants	- 21%
Arnon Boischaut	8 584 habitants	8 252 habitants	- 4%

Evolution de la population du territoire du Pays Berry entre 1990 et 2020
Source : INSEE 2020

Communautés de communes	Taux de Pauvreté
Berry Grand Sud	19%
Cœur de France	16,1%
Le Dunois	20,1%
Arnon Boischaut	13,2 %

Taux de pauvreté des communautés de communes du PBSA
Source : INSEE 2020

□ Portrait du territoire

Un fort enjeu de revitalisation des villages et d'attractivité des territoire face à une population en baisse constante, et un vieillissement des habitants

- ❖ A l'échelle du département, le PBSA est le territoire qui connaît le vieillissement de sa population le plus important. Depuis 1968, le nombre d'habitants a baissé de 18,6%, alors que la population nationale a augmenté de 31,8%.
- ❖ Plus de la majorité des habitants (**59,3%**) ont **plus de 45 ans, et leur part est en** constante augmentation. 45-59 ans, 60-74 ans et 75 ans et plus, est en augmentation constante depuis plusieurs années.
- ❖ La partie Sud du territoire est plus rurale et vieillissante, en comparaison avec la partie Nord, sous influence de la ville de Bourges.

CSP	Pays Berry Saint Amandois	Cher
Agriculteurs exploitants	2,9%	1,3%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,4%	3,2%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3,1%	5,5%
Professions intermédiaires	7,9%	12,2%
Employés	15,3%	15,8%
Ouvriers	13,3%	13,6%
Retraités	42,2%	34,5%
Autres personnes sans activité professionnelle	11,9%	14,0%

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle (%) Source : INSEE 2020

	Pays Berry Saint Amandois	Cher
Moins de 15 ans	13,0%	15,7%
15-29 ans	12,0%	14,4%
30-44 ans	13,3%	16,1%
45-59 ans	21,0%	20,5%
60-74 ans	24,9%	20,9%
75 ans et plus	15,9%	12,4%

Répartition de la population par tranche d'âge sur le territoire de Pays Berry Saint Amandois
Source : INSEE 2020

Une sur-représentation des retraités, et un manque d'attractivité du territoire pour les travailleurs



- ❖ Les retraités représentent 42% des habitants en 2020, ce qui est largement plus que l'échelle départementale.
- ❖ Les agriculteurs représentent presque 3% de la population
- ❖ **Le taux de chômage est de 14%** chez les 15-64 ans

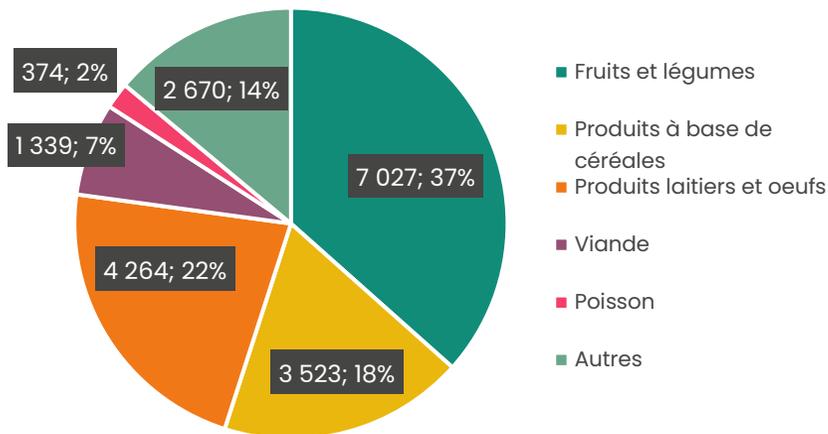
01 CONSOMMATEURS ET PRATIQUES ALIMENTAIRES

□ L'estimation de l'assiette alimentaire des habitants du PBSA



Chaque année, sur le territoire Pays Berry Saint-Amandois :
7 966 tonnes de produits alimentaires sont consommées dont :

- **5 819 t** à domicile **et 1 565 t** hors domicile
- **2 933 t** de produits bruts et **5 033 t** de produits transformés



Répartition par catégorie de produits des volumes consommés en tonnes
Modélisation Soliance Alimentaire



Achats alimentaires pour la consommation à domicile (hors boissons alcoolisées, café et cacao mais jus de fruits/légumes compris) :

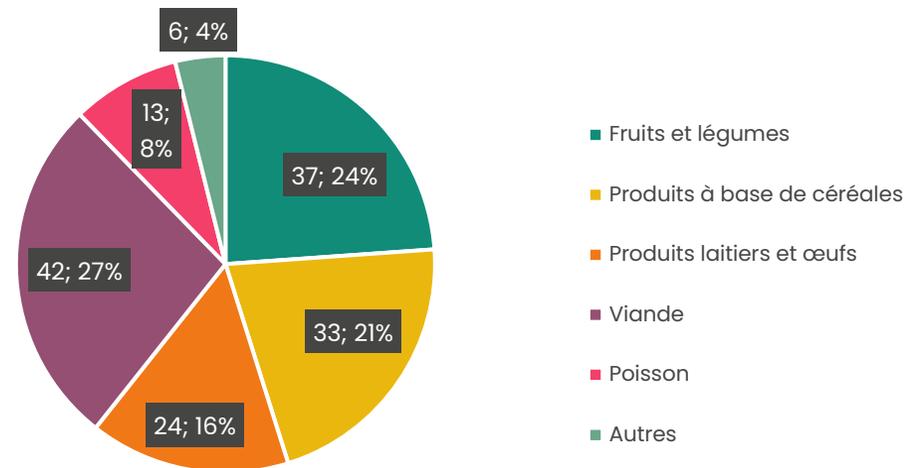
- **2 650 €** en moyenne par ménage et par an soit **14,2%** des dépenses annuelles et **51 €** de budget hebdomadaire par ménage.

- **171 M€** pour le territoire dont **43%** portés par les retraités

Budget alimentaire hors domicile (restaurants et restauration collective) :

- **1 594 €** par ménages soit **5,9%** des dépenses annuelles

- **103 M€** pour le territoire



Répartition par catégorie de produits des budgets en millions d'euros
Modélisation Soliance Alimentaire

L'évaluation de la consommation alimentaire et du budget associé est réalisée par une modélisation construite par Soliance alimentaire en 2017, et issue de deux principales sources de données : **l'étude de la consommation alimentaire des Français menée par l'ANSES dans le cadre de l'étude INCA3 (2017)** et **les données de Budget des Familles de l'INSEE (2017)**.

2 enquêtes ont été réalisées sur la consommation alimentaire des ménages par PBSA en 2019 et 2022. Elles ont rassemblé au total 81 réponses, un manque de représentativité qui ne permet pas d'exploiter leurs résultats à ce stade. Ces enquêtes concernaient davantage les critères d'achats que le type de produits consommés. 9

❑ La précarité alimentaire



Une population particulièrement vulnérable, notamment les publics âgés

- ❖ un taux de pauvreté plus important que la moyenne nationale, de familles retraitées avec des difficultés financières importantes, qui peuvent être également davantage touchés par l'isolement et des difficultés d'accès physique et problème de mobilité
- ❖ Même si la population agricole est en grande précarité économique, les pratiques d'auto-suffisance alimentaire leurs permettent malgré tout de ne pas être en profonde précarité alimentaire

Des zones non couvertes par l'aide alimentaire

- ❖ Le public le plus proche géographiquement des commerces (interface campagne/ville) est le public le plus vulnérable à la précarité alimentaire, car a moins de possibilité de s'auto-alimenter, comme c'est davantage le cas dans des zones plus rurales
- ❖ Les actions d'aide alimentaire sont particulièrement ciblées autour de Saint Amand Montrond. Le sud du département, particulièrement pauvre n'a pas accès aux aides, et les populations sont particulièrement isolées
- ❖ Les colis alimentaires peuvent ne pas répondre aux habitudes alimentaires des bénéficiaires, du gaspillage est observé, ainsi qu'un sentiment de manque de dignité

	Berry Grand Sud	Cœur de France	Le Dunois	Arnon Boischaut	Cher
Taux de pauvreté	19 %	16,1 %	20,1 %	13,2 %	14,0 %
Familles monoparentales	11,2 %	13,8 %	11,7 %	11 %	8,7 %
Femmes seules avec enfants (parmi les foyers avec enfants)	8 %	10,7 %	8,8 %	8,2 %	11,7%
Familles nombreuses (4 enfants et plus)	1,4 %	2,3 %	1 %	0,9 %	1,7 %
Plus de 75 ans	15,9 %	16 %	17,7 %	14 %	12,4 %
Etudiants	5,8 %	8,3 %	6,4 %	6,7 %	8,2 %

Source : INSEE 2020

D'où viennent les approvisionnements de l'aide alimentaire du Pays Berry?

Généralement des surplus des supermarchés, des collectes des Restos du Cœur, achat auprès de grossistes (CCAS de Dun). L'aide alimentaire ne travaille pas directement auprès de producteurs.

□ La précarité alimentaire



Les acteurs en présence

Les associations d'aide alimentaire

- Antenne du secours populaire
- Délégation du Berry du Secours Catholique
- Aide alimentaire du Cher (échelon départemental)
- Restos du Cœur à Chateaufumeillant

Les institutions publiques

- 2 CIAS : Berry grand Sud et Le Dunois
- Maison départementale d'action sociale
- Agence régionale de Santé



Des actions de lutte contre la précarité alimentaire sur lesquelles s'appuyer et capitaliser :

- **CIAS Le Dunois** : Services aux personnes âgées : registre nominatif des personnes âgées, colis de Noël, service de livraison de repas, service de transport, services à l'enfance
- **Foyer Résidence Berry grand sud (CIAS)** : gère une résidence autonomie pour personnes âgées
- **Resto du cœur** : camion itinérant qui va dans les communes pour distribuer des colis
- **CCAS Dun sur Auron** : gère une épicerie sociale et solidaire
- **Le MIAM (Mouvement d'Initiatives Citoyennes et d'Activités Maraichères)** : gestion d'une parcelle de 400m2 de jardins partagés à Dun sur Auron

Des pistes d'actions issues des échanges avec les acteurs locaux

- Travailler avec les conseillères en économie sociale et familiale afin qu'elles puissent fournir des conseils en matière de consommation
- Travailler au niveau des conventions territoriales globales (de chaque communauté de commune) pour faire en sorte que le maillage de l'aide alimentaire soit mieux réparti sur le territoire
- Le PBSA et la MDAS ont rassemblé les partenaires travaillant sur la précarité alimentaire pour réfléchir à des actions potentielles communes, notamment : proposer des moments conviviaux aux bénéficiaires autour des produits présents dans les colis alimentaires et faire des ateliers cuisine. Il est prévu dans un premier temps de disséminer un questionnaire pour recenser les besoins des bénéficiaires.



❑ Les questions de nutrition et de santé, liées à l'alimentation

Les enjeux de santé liés à l'alimentation sont peu abordés

- ❖ La principale préoccupation est l'accès aux soins, le territoire souffrant d'un accès difficile aux médecins généralistes (46 services de santé pour 10 000 habitants en moyenne, selon le SCOT).
- ❖ Néanmoins, les pratiques alimentaires sont intégrées dans le Contrat Local de Santé 2 (2020-2023) alors qu'elles n'étaient pas mentionnées dans le CLS antérieur avec comme porte d'entrée le travail sur les comportements de prévention primaire. Un nouveau CLS3 (horizon 2024-2028) est actuellement en cours de rédaction.

Les acteurs en présence

- Agence régionale de santé
- Pôle Nutrition
- Familles de France
- Syndemix (association de patients)

Contrat Local de Santé 2 (2020-2023) :

Objectif n°2 : Favoriser la promotion et le développement de la santé

2.1 Agir sur les déterminants de santé individuels

2.1.1 Promouvoir les bonnes pratiques alimentaires

❑ Le gaspillage alimentaire au sein des foyers

Peu d'actions mises en place pour la réduction ou la valorisation des déchets alimentaires des ménages

- ❖ Le SMIRTOM Saint-Amandois, en charge de la gestion des déchets, propose des composteurs de 390L à ses usagers moyennant une cotisation de 15 euros. Du fait de leurs volumes, ces derniers sont à destination des ménages bénéficiant d'un jardin et ne sont pas adaptés à des individus vivant dans des bâtiments collectifs.
- ❖ Néanmoins, l'association CPIE Brenne-Berry met en place des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire, que ce soit à l'échelle individuelle avec le Défi Familles à Alimentation Positive par exemple, ou à l'échelle collective avec des établissements scolaires (50 foyers sensibilisés en 2022, 25 foyers en 2023).

Les acteurs en présence

- SMIRTOM
- CPIE Brenne-Berry
- Graine Centre Val de Loire

□ Synthèse des enjeux sur les consommateurs et leurs pratiques

ATOUTS

- **Territoire rural** où subsistent encore des pratiques d'autosuffisance alimentaire, et de cuisine de produits bruts, « fierté » du fait-maison, en particulier parmi les publics plus âgés. Ces pratiques ne sont pas aussi répandues parmi les jeunes générations.
- Une **solidarité** entre foyers notamment en zone rurale, avec des pratiques d'échanges
- Un marché potentiel tourisme/maisons secondaires/familles avec **davantage de moyens**

Précarité alimentaire

- Une initiative des **restos du cœur** de camion itinérant pour réduire les zones blanches de l'action sociale

Gaspillage

- Too Good to Go est présent à l'échelle du PBSA.
- Le festival de la souveraineté alimentaire comme moyen de sensibilisation

Education

- De manière ponctuelle et individuelle, des visites sont organisées entre écoles et agriculteurs. C'est le cas par exemple de la ferme du Châteaufier, et d'une association de produits laitiers.

FAIBLESSES

- Population **plus modeste** que la moyenne nationale, avec un faible pouvoir d'achat
- Des **populations isolées**, avec une forte problématique de mobilité, notamment pour les personnes âgées
- Un territoire **peu attractif** économiquement (peu d'emplois)

Précarité alimentaire

- Précarité évidente de certains publics sans emploi et personnes âgées (petites retraites et isolées)
- Un maillage de l'action publique et/ou associatif **pas homogène** sur le territoire : beaucoup de zones non couvertes par l'aide alimentaire
- La partie sud est plus précaire, mais elle est aussi celle la plus éloignée des distributions alimentaires notamment
- La mobilisation des publics précaires est difficile, avec une part significative de non-recours à l'aide alimentaire
- Peu voir pas de liens entre approvisionnements des associations d'aide alimentaire et agriculteurs du territoire (invendus/vente à bas coût)
- Il n'existe actuellement aucun lien entre les excédents de la restauration collective et l'aide alimentaire, en partie lié à des freins réglementaires en matière sanitaire (exemple des frigos partagés)

Santé, nutrition :

- **Défis foyers** à alimentation positive n'ont pas eu le succès escompté, peu de participants, peu de mobilisation
- Habitudes alimentaires **ancrées**, des freins au changement, notamment sur la végétalisation des régimes alimentaires, caractérisés par une consommation limitée de produits d'origine végétale.

Gaspillage :

- Beaucoup de **gaspillage** dans les paniers d'aide alimentaire : influencé à la fois par les pratiques et les habitudes alimentaires, ainsi que par le contenu des colis générant du gaspillage.

Education/sensibilisation

- Manque de connaissances et d'éducation sur la saisonnalité (et le monde agricole de manière générale), ainsi que des compétences culinaires limitées, surtout chez les jeunes générations.
- Manque de coordination et d'appui (notamment financier) pour le déploiement des visites de fermes par les écoles

❑ Synthèse des enjeux sur les consommateurs et leurs pratiques

OPPORTUNITES

Précarité alimentaire

- Une première dynamique de **réunion** entre les acteurs de l'aide alimentaire (associations, Maison départementale de l'aide sociale)
- Présence de SOLAAL à l'échelle de la Région, mais actuellement, un seul agriculteur inscrit à l'échelle du Cher.
- L'accès limité aux médecins généralistes constitue une problématique majeure, faisant de la santé/nutrition un sujet à se saisir pour la santé des habitants.
- Dans les zones rurales défavorisées, les familles ont la possibilité de bénéficier de la cantine à 1€, en fonction de leur quotient familial CAF, grâce à une aide de l'État.

Santé, nutrition

- Pays qui porte également le **CLS**, une opportunité pour faire converger les dispositifs

Gaspillage

- Des acteurs qui peuvent se révéler moteurs et à mobiliser : association CPIE pour sensibilisation, le SMIRTOM pour la gestion des biodéchets
- Les circuits courts contribuent à réduire le gaspillage dans les filières des fruits et légumes.

Education

- Semaines du goût à la cantine : opportunité pour la sensibilisation, mais difficultés à mobiliser les écoles dans l'organisation de visites auprès d'agriculteurs, parfois en raison de contraintes financières liées aux coûts des transports (prix des bus).

MENACES

- Un contexte socio-économique particulièrement modeste, et une inflation alimentaire entraînant le recours plus important à une alimentation à bas coût et de mauvaise qualité
- Faible éducation alimentaire des jeunes publics.

□ Synthèse des enjeux

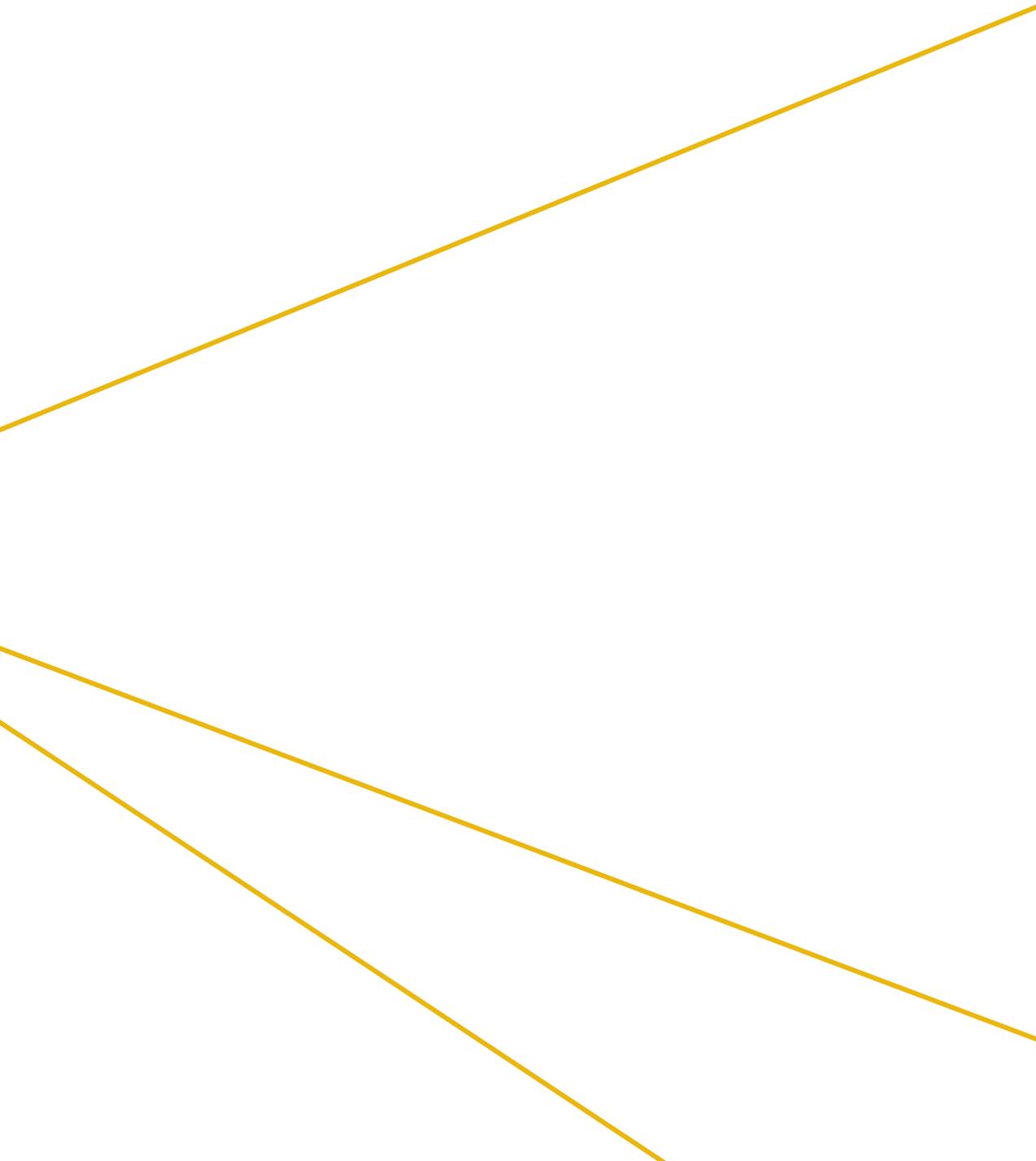
Le territoire se caractérise par une population avec un **faible pouvoir d'achat**. **L'inflation actuelle** peut peser lourdement sur les budgets des ménages et entraîne un report des dépenses vers des **produits alimentaires de moins bonnes qualités** et/ou moins locaux. Une partie des habitants cultivent un potager ou élèvent quelques poules pour leur consommation propre, mais cela se vérifie de moins en moins. De plus, les jeunes générations semblent moins concernées. Et malgré un environnement rural favorable, les acteurs constatent **un manque de connaissance sur l'agriculture et l'alimentation**, notamment des enfants. Les questions de **nutrition et d'accompagnement au changement des habitudes alimentaires** doivent être placés au 1^{er} plan, avec l'appui du **Contrat Local de Santé**, afin de mettre la **prévention** au cœur de l'action du territoire. Si des initiatives individuelles existent pour **accueillir des écoles à la ferme**, elles manquent toutefois de coordination entre elles et d'appui (organisation, communication) pour être déployées à plus large échelle sur le territoire. Ainsi, le Projet Alimentaire Territorial doit se saisir des questions :

- **D'éducation alimentaire**, à tous les âges et notamment de **sensibilisation à la végétalisation** des repas,
- De communication autour de l'intérêt des produits locaux (fraîcheur, moins de gaspillage, coût).

Avec un taux de pauvreté et un taux de chômage supérieurs à la moyenne départementale, la question de la **précarité alimentaire** est un enjeu fort du PAT. A la **précarité économique** s'ajoute une **difficulté d'accès aux commerces**, voire à l'aide alimentaire, pour les populations isolées, notamment dans le sud du Pays (principalement des personnes âgées). Cette zone plus précaire est aussi la plus éloignée des points de distribution de l'aide alimentaire. Si certains acteurs de l'aide alimentaire ont mis en place des initiatives type camion ambulancier, l'enjeu de **se rapprocher des populations précaires isolées** est encore prégnant. La **composition des colis de l'aide alimentaire** est également un sujet avec les questions suivantes qui se posent :

- Comment **aider les publics précaires à cuisiner** le contenu des colis ?
- Comment **améliorer la composition** des colis pour une aide de meilleure qualité ?
- Comment **créer du lien** avec la production locale, lien aujourd'hui quasi inexistant avec l'approvisionnement de l'aide alimentaire ?

La question du gaspillage alimentaire est également un sujet dans l'éducation alimentaire, qui se conçoit avant tout par des actions de sensibilisation, auprès des scolaires notamment.



| 02

LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Le maillage des commerces alimentaires (de détail et grande distribution)

Les 2/3 des communes sont dépourvues de commerce alimentaire

- ❖ L'offre alimentaire est concentrée sur Saint-Amand Montrond qui concentre la moitié des supermarchés du territoire (6 sur 13 supermarchés au total)
- ❖ Le Dunois est particulièrement peu doté en commerces alimentaires, ainsi que le centre du territoire

Des achats qui se font davantage dans les bassins d'emploi (Saint Amand et Bourges), et des petits commerces qui ne tiennent pas

C'est le cas notamment des boulangeries, dont un certain nombre ont fermé, malgré les investissements des communes

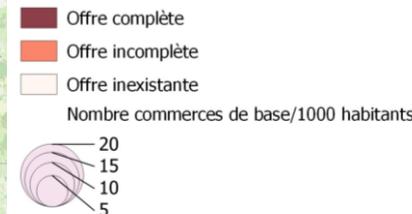
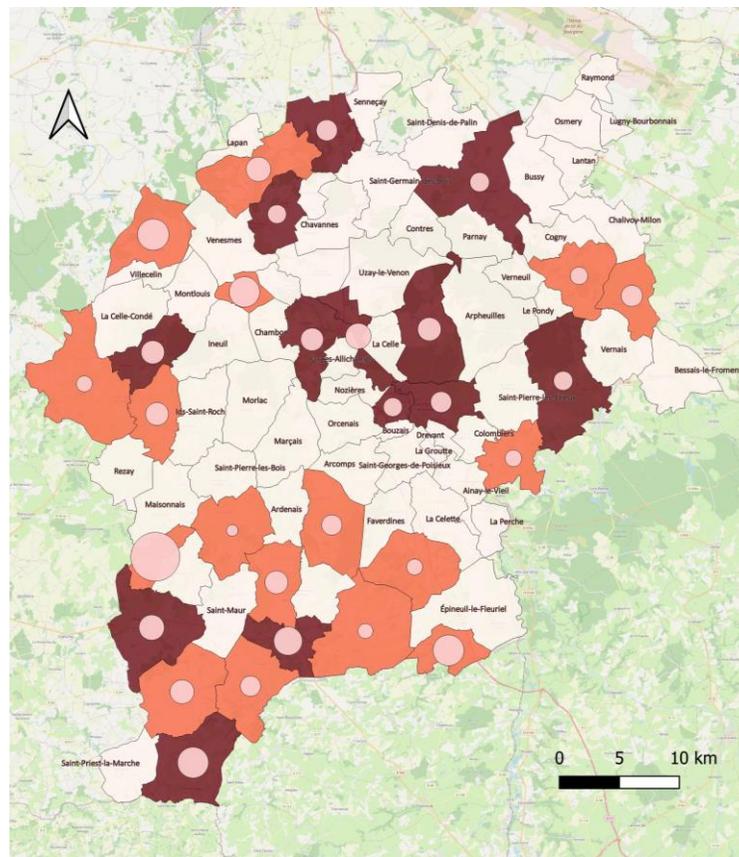
Communautés de communes	Nombre total de commerces alimentaires	Nombre de supermarchés/hypermarchés
Arnon-Boischaut Cher	18	2
Berry Grand Sud	28	2
Coeur de France	43	10
Le Dunois	12	2

Nombre de commerces alimentaires, extraction SIRENE 2023

Sur le territoire Pays Berry Saint Amandois, nous retrouvons :

- ❖ **3 hypermarchés** dont 2 à Saint-Amand Montrond
- ❖ **13 supermarchés** dont 6 à Saint-Amand Montrond
- ❖ **26 commerces** d'alimentation générale et supérettes
- ❖ **34 boulangeries**/pâtisseries et commerces de pain
- ❖ **19 boucheries** et/ou charcuteries dont 5 à Saint-Amand de Montrond
- ❖ **3 primeurs**
- ❖ **2 poissonneries**

Une accessibilité géographique des points de vente alimentaires limitée



Qualification du niveau d'équipement en commerces alimentaires des communes de du Pays Berry Saint Amandois - Elaboration Soliance Alimentaire, Source : SIRENE

Offre complète : au moins 1 commerce proposant une offre alimentaire complète (hypermarché, supermarché, multi commerces) ou au moins 3 commerces de base (boulangerie, pâtisserie, poissonnerie, boucherie, primeur, épicerie, superette ou marché de plein vent)

Offre incomplète : 1 ou 2 commerces de base

Offre inexistante : aucun commerce de base

Les circuits courts et de proximité



Chiffres clés



- ❖ Une quinzaine de points de **vente à la ferme** ou **commerces locaux**
- ❖ Une dizaine de **vente en drive à la ferme**
- ❖ Une dizaine de **livraison à domicile**
- ❖ Des **marchés alimentaires de plein air** dans 13 communes

Sources : D'après le site [Produits frais et locaux en Centre-Val de Loire](#), le diagnostic agricole et alimentaire de PBSA, [Berry Province](#) et des recherches internet.
La liste des points de vente en circuit de proximité n'est pas exhaustive.



185 exploitations vendent en circuits-courts en 2020, dont 72% en vente directe.
Source : RGA 2020

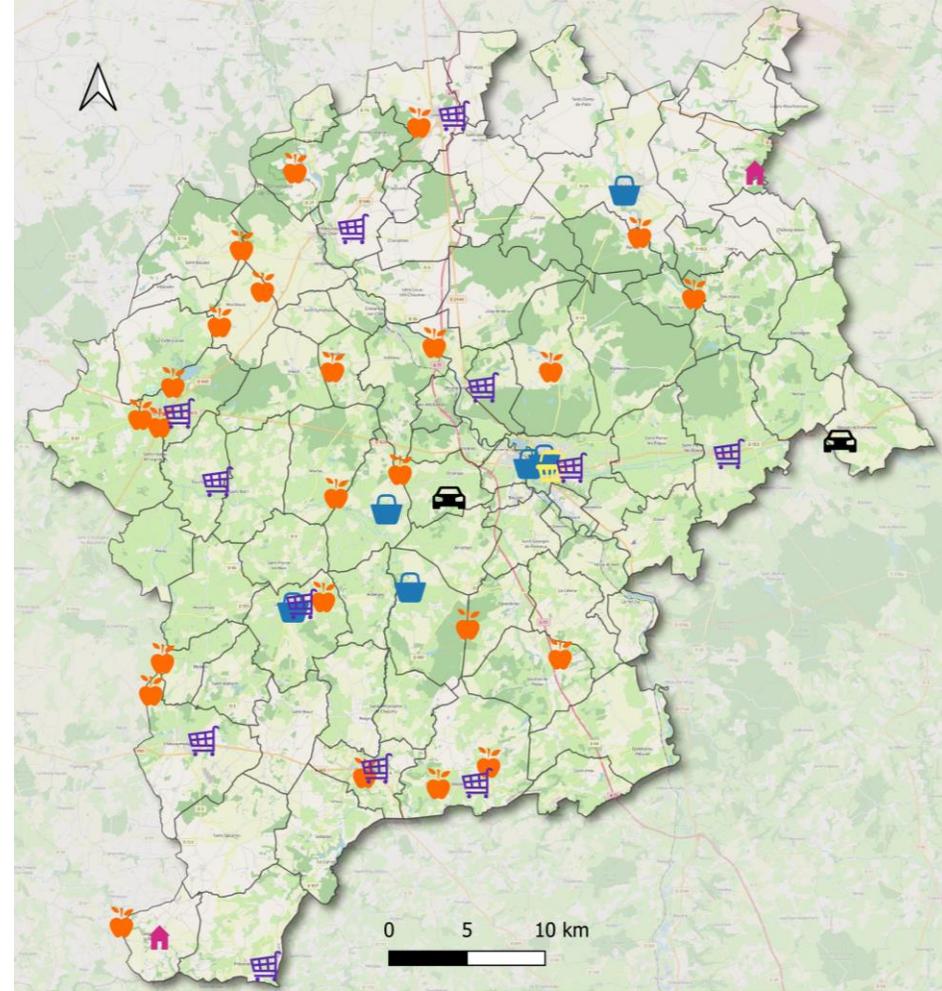
Des initiatives qui ont du mal à tenir

- ❖ Des initiatives créées (drive fermier en 2015, magasin de producteurs créé par des parents d'élèves) qui n'ont pas tenu face à la baisse de la demande

Mais des opportunités :

- ❖ Des magasins mobilisateurs : les 13 blés
- ❖ Les marchés de plein vent, un bon débouché pour les productions locales
- ❖ Des démarches d'approvisionnement local de certains Intermarchés, Netto et Super U
- ❖ Le Bergerat (ESAT à Vesdun)

La répartition géographique des points de vente en circuits-courts



Circuits de proximité

- Vente à la ferme
- Point de vente
- Marché hebdomadaire
- Livraison à domicile
- AMAP
- Drive fermier

□ Synthèse des enjeux de la distribution alimentaire (consommation à domicile)

ATOUTS

- Des **points de vente collectifs** pour regrouper l'offre : Le Bergerat (ESAT de Vesdun, possède une boutique à Orval), la Fromagerie des 13 blés, avec des personnes engagées et mobilisatrices
- Les **marchés de plein vent**, un bon débouché pour les productions locales.
- La vente à la ferme est particulièrement développée au sein des circuits-courts.
- Récemment, l'académie a instauré un label circuit court au sein des lycées hôteliers. (Le lycée Jean Guéhéno a-t-il été labellisé ?)
- Abondance des sites de référencements des circuits-courts : Région Centre, Bienvenue à La Ferme...Malgré un besoin de coordination
- Initiative inspirante : Au nord de Bourges, à Saint-Laurent, une agricultrice a mis en place avec succès des casiers et souhaite étendre cette initiative en développant de nouveaux casiers. Elle bénéficie d'aides de la Région, et ces casiers lui offrent la possibilité de toucher une clientèle différente et diversifiée.
- Des démarches d'approvisionnement local de certains **Intermarché**, Netto et Super U notamment en viande locale via un nouvel outil de transformation à Saint-Amand, qui approvisionne 10 Intermarché et 2 Netto en viande locale (bœuf et porc)
- Démarche "Éleveurs et Engagés", en collaboration avec les Jeunes Agriculteurs, vise à accompagner les agriculteurs dans la mise en place de contrats avec la GMS.
- L'association des tables gourmandes du Berry en restauration commerciale valorise les produits locaux.

FAIBLESSES

- Environ 2/3 des communes du territoire n'ont **pas** de commerces alimentaires. Par ailleurs, certains bourgs sont complètement vides, avec des logements vacants.
- Les « petits commerces de village » sont en difficulté, avec une grande problématique sur les **boulangeries**. Déjà peu nombreuses, elles peinent à se maintenir malgré les investissements financiers des communes. A l'échelle du Cher, 8 fermetures de boulangerie depuis le début 2023.
- Le marché de Saint-Amand-Montrond est saturé (plus d'accès pour les producteurs locaux), et il n'y a pas d'évènement permettant de rassembler en un même point et de manière régulière et spécifique les producteurs en circuit court.
- Certaines initiatives de vente en circuits-courts qui n'ont pas tenu face à la **baisse de la demande** (fermeture du magasin Le Local à Marçais, d'un driver fermier en 2015, d'un magasin de producteurs créé par les parents d'une crèche). Les difficultés rencontrées sont liées aux financements, à l'épuisement des producteurs, à la pérennité des commerces de village .
- Malgré les efforts de la Grande Distribution (GMS) en matière de commercialisation de produits locaux, un producteur signale les difficultés liées à négociation sur les prix, et aux marges réalisées par les enseignes sur ce type de produit. Ces pratiques peuvent contribuer à limiter l'accès aux produits locaux via la grande distribution

❑ Synthèse des enjeux de la distribution alimentaire (consommation à domicile)

OPPORTUNITES

- Application **Intra-muros** de l'association des Maires de France, déployée sur Berry Grand Sud, comme support potentiel de communication autour de l'alimentation locale
- Comices Agricoles : évènements sur lesquels s'appuyer pour promouvoir les productions agricoles (Berry grand Sud)
- Les efforts via le **Projet de territoire** de rendre le territoire davantage attractif, attirer une population qui veut vivre et pas seulement « dormir » sur le territoire
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat accompagne les territoires et les petits commerces dans l'identification de nouvelles formes d'organisation pour pérenniser les points de vente.
- Un territoire attractif d'un point de vue touristique, des **résidents secondaires** qui cherchent à avoir accès aux circuits courts et ont un certain pouvoir d'achat. Il ne s'agit pas véritablement d'une opportunité majeure, mais plutôt d'un bonus, étant donné que cela concerne des consommateurs ponctuels.
- Des prémices de dynamiques autour de l'**agritourisme** qui mettent en avant les exploitations agricoles et les artisans.
- Des solutions de compensations agricoles à potentiellement mobiliser pour développer des projets dans le cadre du PAT.
- Les logements vacants au sein des bourgs dévitalisés représentent une forme d'opportunité, car ils peuvent générer de l'attractivité, notamment en raison des prix immobiliers bas.

MENACES

(30% des actifs du territoire travaillent en dehors du Pays Berry Saint-Amandois et un nombre significatif de ceux qui travaillent à l'intérieur du territoire exercent à Saint-Amand-Montrond. Par conséquent, ils effectuent principalement leurs achats dans la zone où ils travaillent, ce qui peut être considéré comme une menace de fuite commerciale.

□ Synthèse des enjeux de la distribution alimentaire (consommation à domicile)

Le territoire présente de **nombreux points de vente en circuits courts** avec quelques acteurs particulièrement moteurs pour les gérer. Toutefois, comme pour les **petits commerces de village** tels que les boulangeries, les points de vente en circuits courts peuvent rencontrer **des difficultés à se maintenir**. Or le territoire se caractérise par une **faible accessibilité géographique** des commerces alimentaires. Par ailleurs, les agriculteurs ont besoin de **développer leur débouché** sur le territoire mais aussi **d'optimiser le temps consacré** à la commercialisation. Les acteurs ont donc besoin de développer des **solutions innovantes et pérennes** pour permettre le rapprochement de l'offre locale vers les habitants (développements de système de casier, association avec un commerce local, type boulanger pour proposer une offre diversifiée dans plusieurs points de distribution, etc. Les marchés de plein vent semblent bien développés. S'ils peuvent être difficiles à maintenir sur les petites communes, il ne semble pour autant pas manquer de marché. Les producteurs locaux y sont bien présents. Certains maraîchers témoignent cependant de la difficulté à s'insérer, notamment au marché de Saint Amand Montrond. Il existe **plusieurs sites de référencement des circuits courts** à l'échelle départementale mais **aucun à l'échelle de Pays Berry Saint Amandois. Rendre visible les producteurs en circuit court**, en s'appuyant sur les dynamiques existantes (office du tourisme, base de données, outils de communication, etc.) doit participer à rapprocher la consommation alimentaire de la production locale.

Des **dynamiques d'approvisionnement local** existent dans la grande distribution du territoire, permettant ainsi de rendre accessible l'offre locale plus largement auprès des consommateurs éloignés des circuits courts (exemple en viande). Les échanges ne sont cependant **pas toujours fluides** entre producteurs et grande distribution. Les premiers soulignent des marges excessives sur leurs produits et une recherche de prix le plus bas, les seconds regrettent un manque de producteurs et d'offre (légumes par exemple). Les échanges et l'interconnaissance entre les acteurs est à soutenir. Les **restaurateurs** (restauration commerciale) s'organisent pour s'approvisionner localement. Ils rencontrent des **difficultés pour structurer cet approvisionnement** : sourcing producteur, gestion de la logistique, petit volume, etc.

La restauration collective

2020 : Berry Grand Sud effectue un diagnostic territorial de la restauration collective

En 2019, la Communauté de communes **Berry Grand Sud** s'est engagée dans la démarche TEPCV "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte" et cherchait à réduire la vulnérabilité de son territoire. Dans cette optique, elle a travaillé sur un "Plan Climat" volontaire, avec l'un de ses axes visant à **soutenir la restauration collective** en promouvant les circuits courts. Pour ce faire, **en 2020**, elle a effectué un **diagnostic territorial de la restauration collective sur son territoire**, dans le but de répertorier les différents modes de fonctionnement des établissements. L'objectif final de cette étude était de créer une dynamique positive de changement en développant une économie locale et circulaire.

2023 : La démarche est étendue et portée par le Pays Berry Saint-Amandois

En **avril 2023**, le **Pays Berry Saint-Amandois** a décidé de **poursuivre l'étude** initiée par Berry Grand Sud, et la **décliner aux trois autres Communautés de communes** – Cœur de France, Arnon Boischaut Cher, et le Dunois – qui couvrent le Pays, afin de disposer de données par Communautés de Communes, puis une mise en commun des données à l'échelle du Pays Berry Saint-Amandois.

Les **objectifs** de cette mission à l'échelle du Pays Berry Saint-Amandois sont alors les suivants :

- Caractériser le **fonctionnement des restaurants collectifs** des établissements **publics et privés** du Pays Berry Saint-Amandois à partir du recueil de données quantitatives (ex : volumes) et qualitatives (ex : modèle de restauration) afin de déterminer comment renforcer l'approvisionnement local ;
- **Informer et mobiliser** les structures auditées, repérer les projets et démarches existantes au sein des structures, afin d'alimenter cette dynamique et de la mettre au service de l'atteinte des objectifs du PAT.

Cette étude a été menée grâce à une **enquête en ligne** et des **entretiens réalisés** auprès d'un échantillon d'établissements reflétant la **diversité des établissements** du Pays Berry Saint-Amandois. En outre, **quatre** réunions du **COFIL** ont été tenues pour superviser le processus. L'étude a abouti à un **rapport d'analyse et d'enjeux de la restauration collective** du Pays Berry Saint-Amandois, qui présente **l'organisation** de la restauration collective sur le territoire, les défis auxquels les établissements sont confrontés en termes d'objectifs EGAlim et d'introduction de produits locaux. Le rapport propose également une **analyse AFOM**, une **synthèse des besoins, des pistes de travail et des recommandations**.



Synthèse et principaux enseignements de l'étude du fonctionnement de la restauration collective sur le PBSA – Elaboration Soliance Alimentaire, 2023



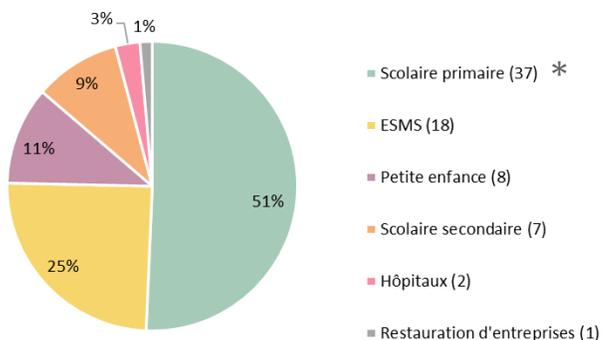
La restauration collective

Organisation de la restauration collective : Prédominance du secteur scolaire en nombre, tandis que le secteur des hôpitaux et ESMS domine en termes de volumes de repas.

- ❖ La restauration collective représente plus de 70 établissements.
- ❖ La restauration collective sur le territoire du PBSA concerne environ **7 000 repas par jour**, ou encore **1,6 millions de repas par an**.
- ❖ Les **secteurs scolaires (primaire et secondaire) et petite enfance** représentent 71 % des établissements mais seulement 33% des repas consommés sur le territoire
- ❖ Les **hôpitaux et ESMS** représentent 67% des repas (et seulement 28% des établissements)

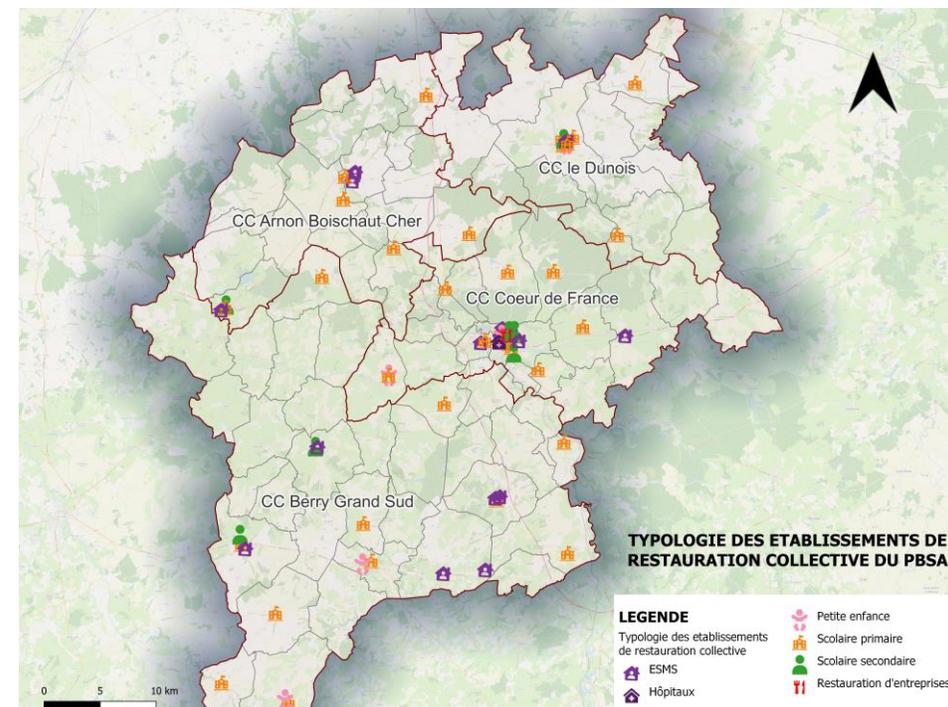
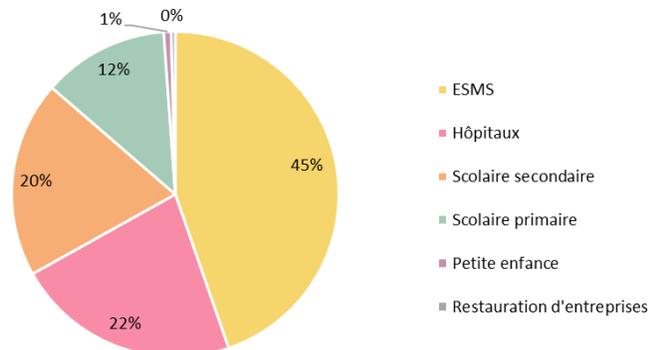
Nombre de structures

Nombre de structures par typologie d'établissements sur le territoire du PBSA (n=73)



Nombre de repas par an

Volume de repas consommés sur le territoire du PBSA par an par type d'établissement (1 646 925 repas) (n=59)



* Scolaire primaire : écoles maternelles, élémentaires, et centres de loisirs

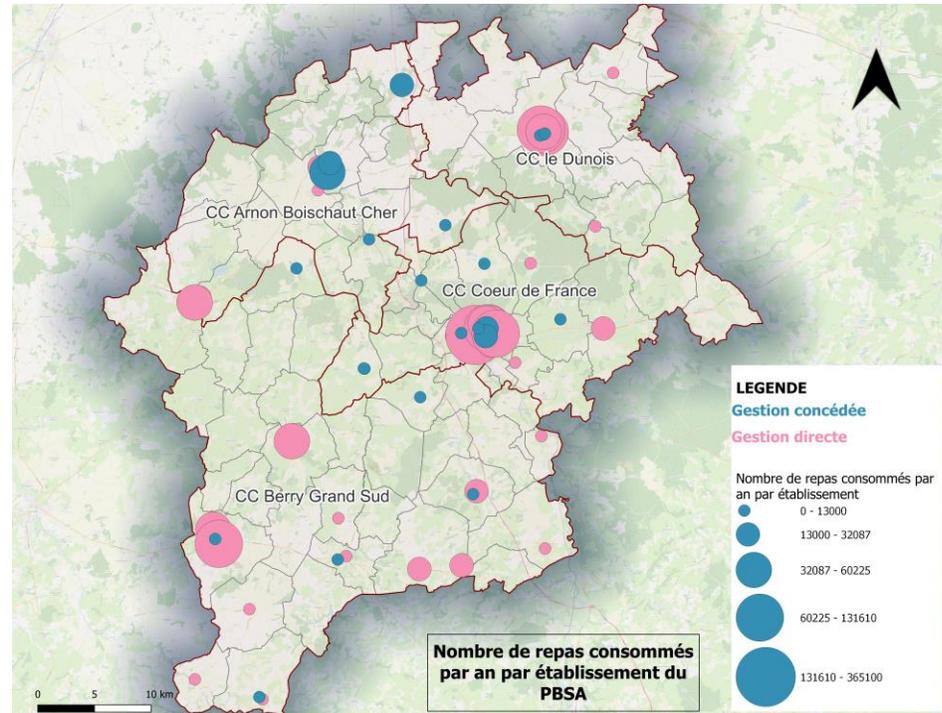
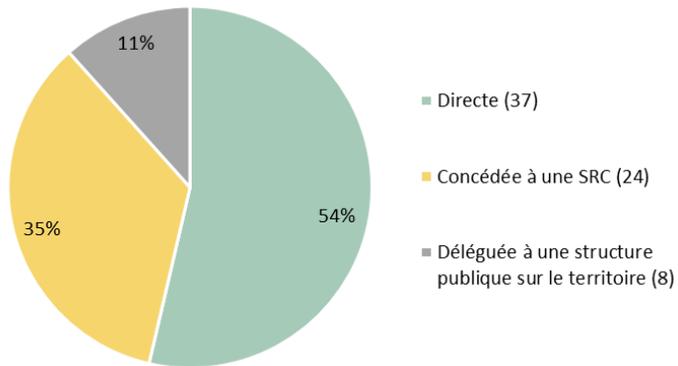


La restauration collective

Des modes de gestion des établissements qui varient en fonction du secteur de la restauration collective

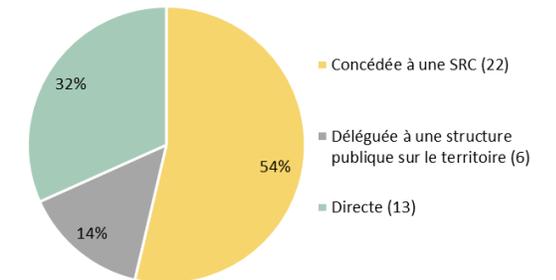
- ❖ Les établissements sont majoritairement **en gestion directe** (54% des établissements, 88% des repas par an). Pour les **46% qui sont en gestion déléguée**, 35% ont délégué la gestion de leur restauration collective à une SRC, les autres s'appuyant sur une autre structure publique (ex. gestion par un collège pour les écoles communales)
- ❖ La **gestion concédée à une SRC** concerne essentiellement les établissements scolaires en primaire et de la petite enfance

Mode de gestion des établissements du PBSA (n=69)



SCOLAIRE PRIMAIRE ET PETITE ENFANCE

Modes de gestion des établissements du secteur Scolaire Primaire et Petite Enfance sur le PBSA (n=41)



41 sites pour délivrer :

- 1500 repas par jour
 - 220 800 repas par an
- Une majorité de **gestion concédée à une SRC (54%)**

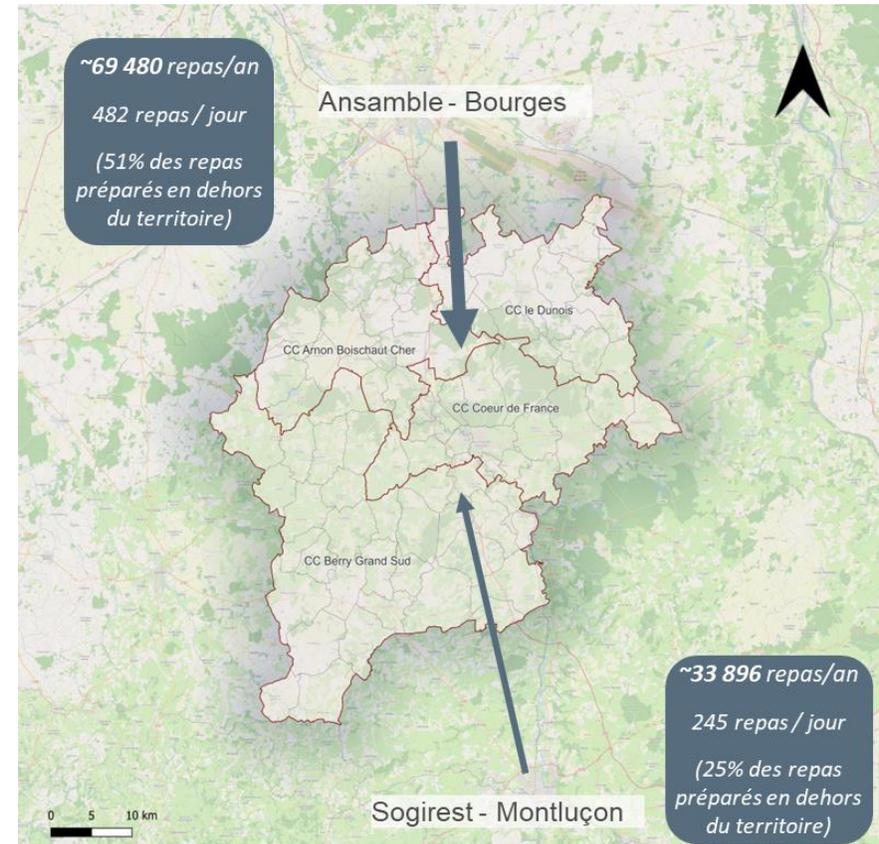
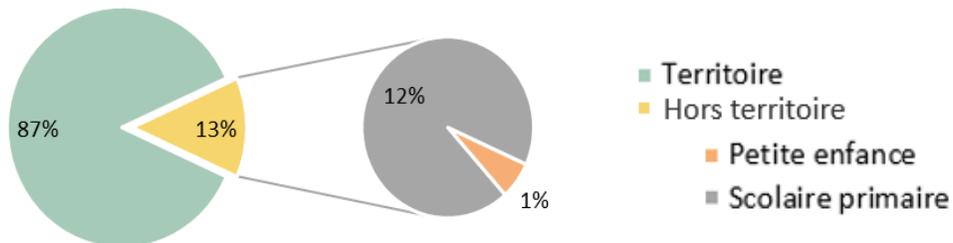
La restauration collective



Une majorité de la production des repas a lieu sur place au sein des établissements

- ❖ Plus de **91% des repas sont produits sur place dans les établissements.**
- ❖ Les repas **livrés en liaison froide** concernent uniquement le **secteur scolaire primaire et petite enfance**, et représentent **60% des repas** servis aux enfants.
- ❖ 13% des repas sont produits **en dehors du territoire du PBSA**, concernant **uniquement** le secteur **scolaire primaire et la petite enfance** (En corrélation avec la prédominance de repas en liaison froide dans ce secteur)
- ❖ Les repas produits en **dehors du territoire** sont majoritairement fabriqués par **Ansamble à Bourges**, et sont livrés en liaison froide
- ❖ **Sogirest à Montluçon** est également un acteur important sur le territoire
- ❖ Les autres SRC ou prestataires sont : API à Blois, ALTEA à Vierzon, STB 03 dans l'Allier

Nombre de repas produits sur le territoire du PBSA et hors du territoire par jour



Carte des flux représentant la production de repas par Ansamble et Sogirest pour le territoire du PBSA.

□ La restauration collective

Des initiatives locales présentes pour accompagner la restauration collective sur le territoire

- ❖ **L'outil Agrilocal18**, porté par le Département du Cher : plateforme ouverte aux collectivités mais aussi aux restaurants privés. Permet la mise en relation entre acheteurs et producteurs, tout en respectant le code de la commande publique.
- ❖ **L'association BioBerry** : Association départementale travaillant en collaboration avec les agriculteurs biologiques du Cher, avec une expertise sur les producteurs bio et locaux, en relation avec Agrilocal. BioBerry accompagne, par exemple, le SIFRP Marçais-Orcenais grâce à une animatrice départementale et sollicite le cuisinier de BioCentre pour des conseils sur le passage en régie.

Des difficultés à l'introduction de produits durables dans les menus

- ❖ Un approvisionnement local aujourd'hui assez **faible** au sein des restaurants collectifs d'après les résultats de l'enquête.
- ❖ Une **certaine méconnaissance** des **réglementations** : de la loi EGAlim, de la télédéclaration annuelle sur l'outil MaCantine. De nombreux établissements expriment **manquer d'information**.
- ❖ **L'absence de suivi** des approvisionnements pour la majorité des établissements.
- ❖ Les établissements en gestion **conçédée pilotent peu, ou pas du tout, les contrats** avec les sociétés de restauration collective. Il en résulte une **faible visibilité** sur les achats effectués par le prestataire.

Que ce soit par préoccupation écologique ou économique, le sujet de la lutte contre le gaspillage alimentaire est un sujet qui soulève de l'intérêt au sein de l'ensemble des établissements, et de multiples actions sont engagées sur le territoire :

- ❖ La Communauté de Communes **Berry Grand Sud** a initié des démarches de diagnostic du gaspillage alimentaire au sein des cantines scolaires avec le **SMIRTOM**.
- ❖ Le Foyer des Jeunes Travailleurs a bénéficié de financements de l'ADEME pour caractériser les déchets : pesées, retours plateaux, et déploiement d'actions : adaptation des portions aux besoins des convives, disposition du pain à la fin du self plutôt qu'au début.
- ❖ **Le lycée Jean Moulin** s'est fait accompagner par le CPIE pour un diagnostic, et la Région est en train de déployer la réservation obligatoire.
- ❖ La **ville de Saint-Amand-Montrond** aimerait travailler avec Ansamble pour adapter les quantités commandées en fonction des appétences des produits. Une réflexion est en cours pour l'introduction de menus à 4 composantes au lieu de 5 (enlever le cumul fromage + dessert).
- ❖ La **ville de Levet** travaille activement sur ce sujet avec son prestataire **API Restauration**. La ville a d'ailleurs inscrit une clause sur le gaspillage alimentaire dans le contrat avec la SRC. Une sensibilisation importante des enfants est mise en place. Des questionnaires de satisfaction sont distribués aux enfants chaque semaine pour adapter les aliments selon les goûts, et éviter le gaspillage.



□ Synthèse des enjeux de la restauration collective



ATOUTS

- **Réel intérêt** démontré par les établissements, et souhait de **s'approvisionner davantage** en produits locaux et durables.
- Les structures en gestion directe travaillent parfois déjà avec des producteurs locaux, en direct ou via des plateformes de proximité, telles qu'**Agrilocal18**. Des établissements comme le lycée ou les collèges commandent des volumes conséquents et se font livrer par les producteurs locaux.
- Un **territoire rural** avec une **diversité** de productions agricoles.
- Importance accordée à l'utilisation des **produits frais** et au « fait maison ».
- Des initiatives exemplaires sur le territoire : **Agrilocal18** porté par le département, **la cuisine centrale** du SIFRP Marçais-Orcenais et la crèche des Gabignons.
- Plusieurs établissements en gestion concédée sont intéressés par des **prestations locales** et plusieurs tentatives ont pu être relevées, même si certaines n'ont pas abouti.
- La plupart des établissements rencontrés ont entamé des réflexions ou des actions en vue de prévenir le **gaspillage alimentaire**.

OPPORTUNITÉS

- Des établissements qui ont manifesté leurs **intérêts** pour être impliqués dans le cadre du **PAT** et ouverts aux **solutions** d'accompagnement et/ou de mutualisation.
- La question du **gaspillage alimentaire** préoccupe les établissements et pourrait être un **sujet mobilisateur**. La mobilisation du SMIRTOM représente une opportunité.
- D'autres **initiatives locales**, bien qu'encore peu sollicitées, peuvent stimuler la dynamique territoriale : **BioBerry** sur la thématique de l'accompagnement, **Le Relais** pour des questions de logistiques ?
- Le **Département du Cher** souhaiterait travailler sur les **questions de logistiques**.

FAIBLESSES

- Un approvisionnement local aujourd'hui assez **faible**.
- Une certaine **méconnaissance** des réglementations : de la loi EGalim, de la télédéclaration annuelle sur l'outil MaCantine. Manque d'information.
- **L'absence de suivi** des approvisionnements pour la majorité des établissements.
- Des établissements en gestion **concédée qui pilotent peu ou pas** du tout les **contrats** avec les SRC : faible visibilité sur les achats du prestataire.
- Dans le secteur scolaire primaire et petite enfance : une multitude de **petits établissements dispersés** sur le territoire.
- **Des difficultés logistiques** : Les producteurs locaux ne **livrent pas** ou peu pour de faibles volumes. Les établissements qui produisent de grandes quantités de repas font face, en revanche, à des difficultés liées aux **faibles volumes produits**, notamment dans le secteur **fruits et légumes**.
- Une offre **peu adaptée aux besoins** de la restauration collective : **contraintes sanitaires** importantes, notamment pour les ESMS, des **volumes insuffisants en maraichage** particulièrement.
- Au sein des **équipes de restauration** : ressources allouées limitées, turnover important, difficultés **de recrutement** des chefs.
- Des besoins **d'éducation alimentaire** : acceptation difficile sur des sujets comme la **réduction** de la consommation de **viande**, ou la pratique de **l'agriculture biologique**.
- **Une faible interconnaissance** entre les acteurs de l'offre alimentaire et les professionnels de la restauration collective.

MENACES

- Le **contexte inflationniste** et l'augmentation des **coûts de l'énergie** notamment
- La **baisse des crédits** budgétaires accordés à la restauration
- **Difficultés RH** croissantes au sein des équipes en gestion directe

□ Synthèse des enjeux de la restauration collective



Besoins et enjeux pressentis	Primaire	Collèges	Lycées	ESMS
Enjeu d'accompagnement à l'introduction de produits durables et locaux dans les menus : Un besoin d'accompagnement technique et réglementaire pour la mise en œuvre de la loi EGAlim, besoin d'appui sur les outils existants pour suivre les achats, rédiger les cahiers des charges et piloter les contrats avec les SRC, retours d'expériences et bonnes pratiques à mettre en œuvre.	X			X
Enjeu de coordination, de mutualisation et de logistique : Des petits établissements qui ont besoin d'être livrés en produits locaux malgré les faibles volumes commandés. Un besoin de mutualisation des productions pour approvisionner les plus gros établissements. Un besoin de coordination entre les acheteurs pour grouper les achats et travailler sur les prix.	X	X	X	X
Enjeu de connaissance et d'accès à l'offre locale : besoin d'un annuaire des producteurs locaux précis. Enjeu d'élargir le panel de fournisseurs locaux référencés dans les groupements d'achats ou centrales de référencements. Enjeu de valorisation des produits locaux	X	X	X	X
Enjeu d'interconnaissance entre producteurs et cuisiniers : Un besoin de construire des relations économiques entre acteurs de l'offre et la demande, besoin de créer des synergies et de connaître les contraintes de chacun. Permettre l'adéquation des besoins entre les acteurs (sanitaires, logistiques, volumes).		X	X	X
Enjeu de sensibilisation à l'alimentation durable, la transition alimentaire, l'alimentation végétale, et le lien nutrition-santé. Besoin d'accompagnement des équipes de restauration (formation aux pratiques d'alimentation durable), besoin d'accompagnement sur des actions de sensibilisation des convives à l'alimentation durable.	X			X

Three yellow diagonal lines originate from the left edge of the frame and extend towards the right. The top line slopes upwards, while the two lines below it slope downwards. They are positioned to the left of the main text.

| 03

**LE BASSIN DE
PRODUCTION**

□ Dynamiques agricoles

Portrait agricole du territoire

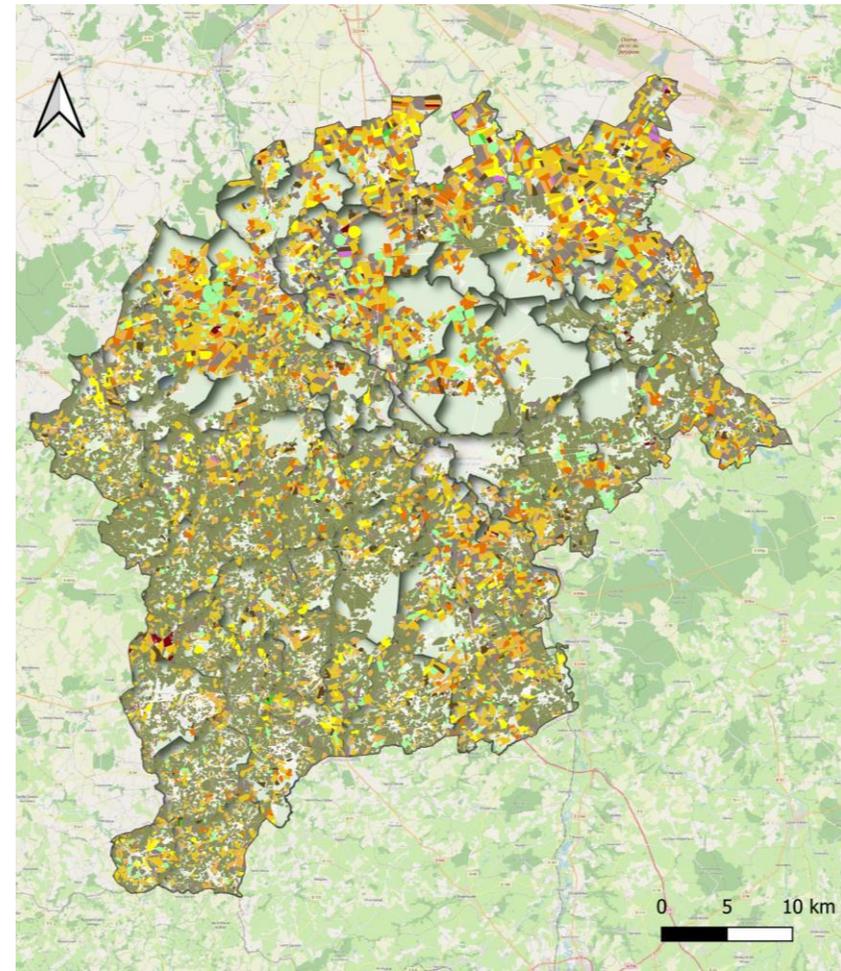
L'agriculture occupe 67 % du territoire avec 962 exploitations

Le secteur agricole joue un **rôle essentiel** sur le territoire du Berry Saint-Amandois, se classant en deuxième position en termes d'établissements et employant **10,8% de la population**, largement au-dessus de la moyenne régionale. La proportion d'agriculteurs exploitants au sein de la population active est également significative, avec des disparités entre les différentes communautés de communes.

La géologie diversifiée du territoire, caractérisée par des sols calcaires au nord et des sols acides au sud, se traduit par une variété de paysages naturels et de sols propices à l'agriculture. Au nord, les conditions sont favorables à la **céréaliculture**, tandis que la portion centrale encourage des **exploitations diversifiées**, y compris l'élevage, avec un maillage bocager dense. Dans la partie méridionale, l'élevage prédomine, avec des prairies, et des vignobles se développent localement, notamment dans la région de Châteaumeillant.

Le modèle agricole dominant repose sur la polyculture et/ou le polyélevage, avec une forte présence **d'élevage allaitant Charolais**, contribuant ainsi à préserver le bocage. Les cultures principales incluent les céréales, les oléagineux et les protéagineux.

L'artificialisation des sols est limitée. Elle ne couvre que **2% du territoire**, et la SAU est restée stable entre 2010 et 2020, bien que des variations locales soient observées.



- #### Types de cultures
- Fourrages
 - Cultures industrielles
 - Légumineuses
 - Blé tendre
 - Maïs grain et ensilage
 - Orge
 - Colza
 - Tournesol
 - Protéagineux
 - Jachères
 - Légumes frais
 - Vergers
 - Fruits à coques
 - Oliveraie
 - Vignes
 - Plantes à fibres
 - Autres oléagineux et céréales
 - Autres

Types de cultures Pays Berry Saint Amandois
Source : Registre Parcellaire Graphique 2021
Elaboration : Soliance Alimentaire

□ Dynamiques agricoles

Portrait agricole du territoire



CHIFFRES CLES

- **129 552 ha** de SAU soit **67 %** du territoire (stable depuis 10 ans)
- **962 exploitations** en 2020 (-20 % en 10 ans, vs -17% Cher)
- SAU moyenne **135 ha** par exploitation



- **37 %** pour les céréales (47 000 ha, +8 % en 10 ans)
- **8 %** pour les oléagineux (10 000 ha, - 42% en 10 ans)
- **3 %** pour les fourrages annuels (4 000 ha)
- **3 %** pour les protéagineux et légumes secs (4000 ha)



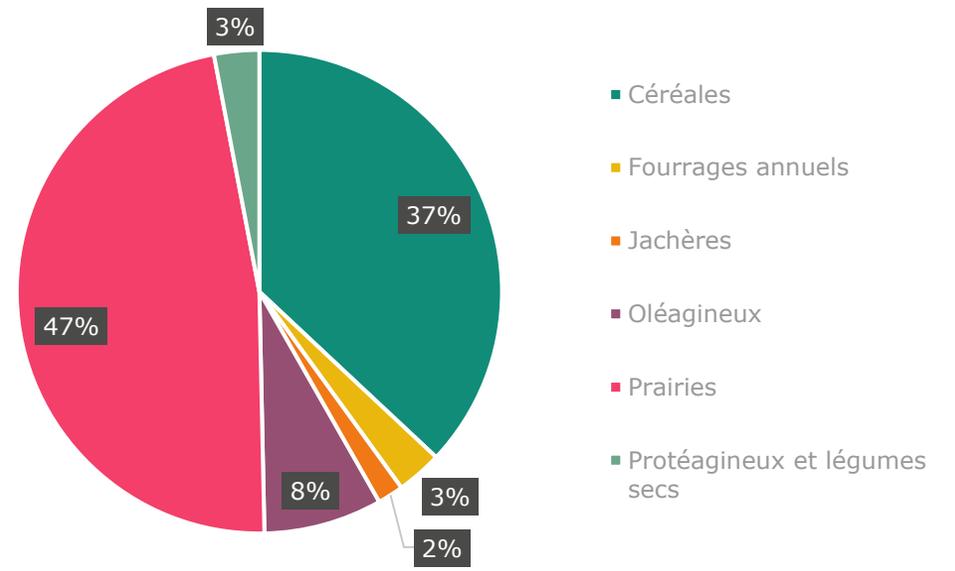
- **67 % des exploitations agricoles du territoire détiennent un cheptel** (78 % il y a 10 ans)
- **47 %** de la SAU est occupée par des prairies (+ 2% en 10 ans)
- Répartition des cheptels en UGB (Unité de Gros Bétail) :
 - **Bovins : 80 %**
 - Volailles : 7 %
 - Ovins : 5 %
 - Porcins : 3 %
 - Caprins : 2 %



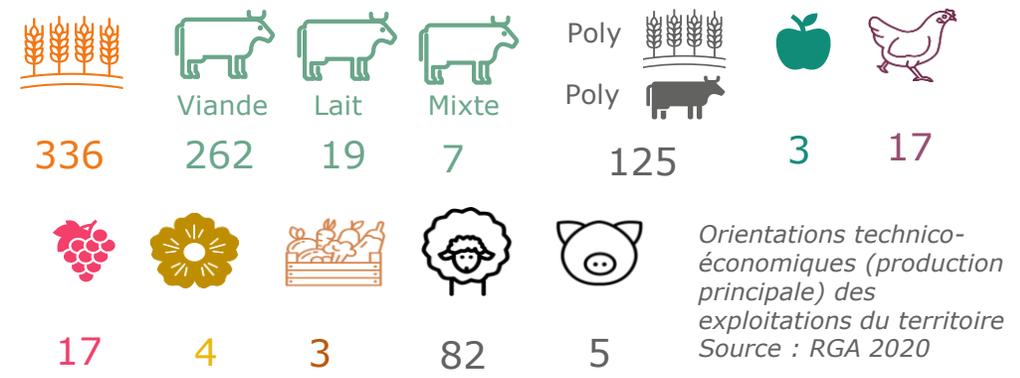
- Légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises :
- **100 ha** (+ 1000 % en 10 ans)
- Pommes de terre :
- **36 ha** (+500 % en 10 ans)



- Cultures fruitières et vignes :
- Cultures fruitières : **21 ha** (-36 % en 10 ans)
 - Vignes : **97 ha** (-8 % en 10 ans)



Répartition de la Surface Agricole Utile (SAU) du Pays Berry Saint Amandois selon le type de production
Source : RGA 2020



Sources : Recensements Généraux Agricoles (RGA) 2020 des quatre communautés de communes du Pays Berry Saint Amandois

☐ Dynamiques agricoles

Installation, transmission, foncier

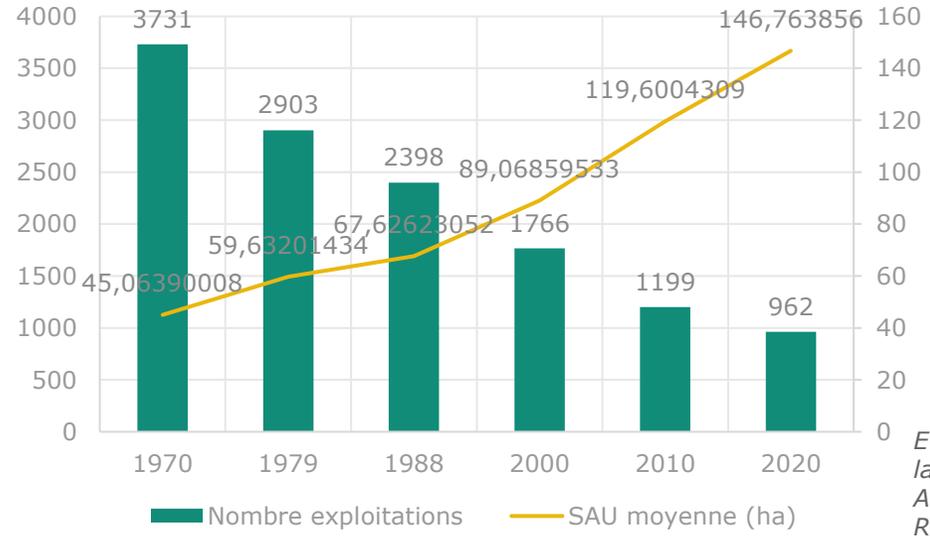
CHIFFRES CLES



- **52 ans** : âge moyen des chefs d'exploitation (50 ans il y a 10 ans)
- **1100 chefs d'exploitations** (-18 % en 10 ans)
- **1300 ETP** (- 10% en 10 ans)



- SAU moyenne des exploitations : **147 ha** (+40 ha en 10 ans)
- **134 UGB par exploitation d'élevage** en moyenne en 2020 (+29 % en 10 ans)



Evolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne (ha) du Pays Berry Saint Amandois entre 1970 et 2020. Source : RGA 2020

DYNAMIQUES ACTUELLES

Comme sur l'ensemble du territoire français, on note une dynamique **d'agrandissement des exploitations**, parallèlement à la diminution de leur nombre. Au moment du départ à la retraite des chefs d'exploitation, un certain nombre d'outils partent à l'agrandissement d'autres exploitations, plutôt qu'à la reprise de l'activité par un autre exploitant.

30% des exploitations sont dirigées par un chef d'exploitation de **plus de 60 ans**. Dans les années à venir, se posera la question du devenir de ces structures. Pour plus d'1/3 d'entre elles, le projet de transmission n'est pas encore défini. Seulement **9 %** d'entre elles seront reprises par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers et près de 5% savent déjà qu'elles disparaîtront au profit de l'agrandissement d'autres exploitations.

En ce qui concerne les dynamiques d'installation, des installations sont **prévues** au cours des deux prochaines années dans les filières maraîchage et élevage, impliquant des porteurs de projets qui envisagent la création de projets collectifs (source : ADDEAR).

Sources : RGA 2020 des quatre communautés de communes du Pays Berry Saint Amandois

□ Dynamiques agricoles

Agriculteurs en circuits courts et productions sous signes de qualité

CHIFFRES CLES



Source : RGA 2020

- **19 %** des exploitations, soit **185** exploitations sont engagées de près ou de loin dans des circuits courts, **+70 %** en 10 ans.
- **70 %** des exploitations engagées dans des circuits-courts pratiquent la vente directe
- **87 exploitations** ont une activité de transformation à la ferme (hors vinification à la ferme) soit **9 %**



- **31 exploitations** ayant une production AOP (+3 % en 10 ans)
- **17 exploitations** ayant une production IGP (-22 % en 10 ans)
- **88 exploitations** ayant une production Label Rouge (+47 % en 10 ans)

Source : RGA 2020

- **9 exploitations HVE** en Grandes Cultures et bovins viandes

Source : Ministère de l'Agriculture, 2023



- **176 exploitations** en AB soit 18% des exploitations (40 en 2010 soit +340 % en 10 ans) vs 12,7% dans le Cher
- **10 915 ha** en bio, soit **8 %** de la SAU, vs 6,2% dans le Cher
- **61 %** des exploitations en AB produisent des cultures, principalement grandes cultures et fourrages
- **L'élevage** en AB concerne surtout les **vaches allaitantes**

Source : Agence Bio 2022

DYNAMIQUES ACTUELLES

Le nombre d'exploitations engagées dans les circuits courts, bien qu'en nette augmentation depuis 10 ans, reste plus faible que dans le Cher (**24 %**). Seulement **9%** des exploitations ont une activité de transformation à la ferme.

L'agriculture biologique est en pleine expansion sur le territoire (**9 %** des exploitations contre **6,6 %** dans le Cher). Le nombre d'exploitations agricoles en AB a plus que doublé en 10 ans.

Le territoire abrite des filières de qualité à forte valorisation, à l'exemple de :

- ❖ L'AOC Châteaumeillant : vignoble de 90ha s'étendant sur 7 communes
- ❖ L'AOP « Crottin de Chavignol » (communes situées au nord du territoire)
- ❖ L'AOP « Valençay » (communes situées à l'ouest du territoire)
- ❖ L'IGP « Bœuf charolais du Bourbonnais » dont le périmètre d'appellation s'étend sur le sud-ouest du territoire.

De nombreuses IGP viandes comme « Agneau du Bourbonnais », « Agneau du Limousin », « Porcs d'Auvergne » et « Volailles d'Auvergne » sont présentes mais ne concernent que peu d'éleveurs sur le territoire.

Source : RGA 2020 et SCOT

❑ Synthèse des enjeux sur les dynamiques agricoles

ATOUTS

Agriculture du territoire

- Un territoire **très agricole** avec la présence majeure de **prairies** (près de 50% de la SAU) dans la moitié sud du Pays, prairies qui se sont légèrement développées en 10 ans
- Un **paysage bocager** caractéristique
- Un territoire théoriquement en capacité à nourrir sa population, sur l'ensemble des productions – des **productions diversifiées**

Installation, transmission, foncier

- Installations **dynamiques en bio** : on assiste à un renouvellement des formes d'installations en dehors du cadre familial, bénéficiant de soutiens importants de la Région. D'après la commission maraichage de Biocentre, aucun maraicher bio récemment installé n'a cessé son activité.
- Le Cher se distingue en tant que département installant le plus grand nombre de jeunes agriculteurs, couvrant une diversité de projets agricoles.
- Prix des terres plus attractifs qu'en Champagne berrichonne (source entretien).
- Bon maillage des acteurs agricoles pour l'accompagnement des porteurs de projet (source entretien) : L'animateur GABI8 et l'animateur de la CUMA accompagnent les agriculteurs à se structurer et se professionnaliser.
- Des espaces agricoles sous faible pression de l'urbanisation (entretien et diag agricole Arnon Boischaut Cher – 0,2% de la surface totale urbanisée entre 2009 et 2019 – SAU stable)
- Le Pays porte aussi le **SCOT**, atout pour une convergence des dispositifs

Circuits courts et productions sous signe de qualité

- Un territoire riche en **producteurs engagés en CC** (en hausse sur 10 ans), sur des signes de qualité
- 1 point de vente collectif (fromagerie 13 blés) pour les producteurs en CC
- **Vente à la ferme** est le circuit le plus utilisé par les producteurs cc (étude cc Cœur de France)
- Une envie de travailler avec la restauration collective si le bon signal est envoyé, des mutualisations et organisations qui semblent possibles
- Un territoire sur lequel **l'agriculture biologique est bien développée** comparativement au Cher

FAIBLESSES

Agriculture du territoire

- Tension autour de l'eau pour irrigation (source entretien)
- Territoire bocager est en train de changer avec beaucoup d'arrachage de haies et d'arbres (source entretien) ?

Installation, transmission, foncier

- Population des chefs d'exploitations vieillissante et projets de reprise des exploitations pas toujours défini.
- Dans le domaine de l'élevage, les installations en dehors du cadre familial présentent des défis plus importants. Ces difficultés sont accentuées par l'importance du capital nécessaire au démarrage de l'activité.

Circuits courts et productions sous signe de qualité

- Des démarches d'animation pour faire émerger des projets agricoles qui n'ont pas abouti – **difficulté à faire émerger des solutions collectives** – difficulté à mobiliser dans le temps. Cette problématique semble être moins prégnante dans le secteur du bio, où les objectifs communs et les valeurs partagées contribuent à une meilleure cohésion et implication.
- Drive fermier qui a arrêté (épuisement des producteurs) (source entretien)
- **Association Paysans Sud Berry**, créée dans le but de soutenir l'émergence de projets en circuit court, est au point mort

❑ Synthèse des enjeux sur les dynamiques agricoles

OPPORTUNITES

- **Comité Agricole de Pays** (Chambre d'agriculture), support d'échange entre le monde agricole et les projets locaux des Pays, pour l'émergence de nouveaux projets
- Projet de **PNR** en phase d'émergence (avec La Châtre), en lien avec le caractère bocager du territoire
- **Attractivité touristique** du territoire et potentiel de marché pour les productions locales
- **Office du tourisme** moteur sur la mise en valeur de l'offre alimentaire du territoire

MENACES

- **Manque de connaissance** de l'offre en produits locaux à destination des particuliers
- Impact de **l'inflation** sur la consommation du bio et de viande locale de qualité
- Les aides à l'investissement du PBSA pour les projets agricoles dans le cadre du CRST vont prendre fin. Ces aides seront désormais attribuées par la Région, ce qui pourrait rendre les démarches administratives potentiellement plus complexes.

□ Synthèse des enjeux sur les dynamiques agricoles

Pays Berry Saint Amandois a de **nombreux atouts** à valoriser en matière d'agriculture de qualité et de proximité. Territoire **très agricole** avec la présence majeure de **prairie**, il se distingue aussi par la **diversité de ses productions** et par un **bon développement de l'agriculture biologique**, comparativement au reste du département et de la région. Si le territoire est touché, comme ailleurs, par le phénomène de **baisse du nombre d'exploitations** et d'**agrandissement** des exploitations restantes, les espaces agricoles et notamment les prairies sont sous **faible pression de l'urbanisation**. Le **prix des terres demeure attractif**. La **transmission des exploitations** doit être une **opportunité pour installer** de nouveaux agriculteurs sur des projets en lien avec ces atouts et les objectifs d'un PAT (favoriser une alimentation locale et de qualité).

L'enjeu du territoire est aussi d'assurer **la pérennité des systèmes d'exploitations existants** pour soutenir ce qui fait sa force (prairie, ruralité, AB, etc.). **Développer les débouchés** des exploitations via les circuits de proximité peut être un objectif du PAT. Les exploitations engagées sur ce type de commercialisation sont **de plus en plus nombreuses** sur ce territoire. Toutefois, les circuits courts demandent à ces agriculteurs d'intervenir sur un grand nombre de sujets (transformation, commercialisation, logistique, communication, sensibilisation, etc...). Un certain nombre témoigne de la **fatigue engendrée** voire du découragement. Si les **mutualisations** peuvent être une réponse pour travailler plus efficacement, les projets collectifs demandent de se mobiliser. Le territoire a été témoin de plusieurs **tentatives infructueuses en termes de mobilisation**. A l'inverse la CUMA des maraîchers bio du Cher montre que certaines formes de mobilisation sont possibles.

03 BASSIN DE PRODUCTION

☐ Panorama des filières agricoles

Filière grandes cultures alimentaires



Flux de la filière blé

Production :
 258 031 t de céréales,
 dont **127 937 t de blé**
 230 t de légumineuses

Consommation :
 2 509 t/an de blé (et
 autres céréales)
 76 t/an de
 légumineuses

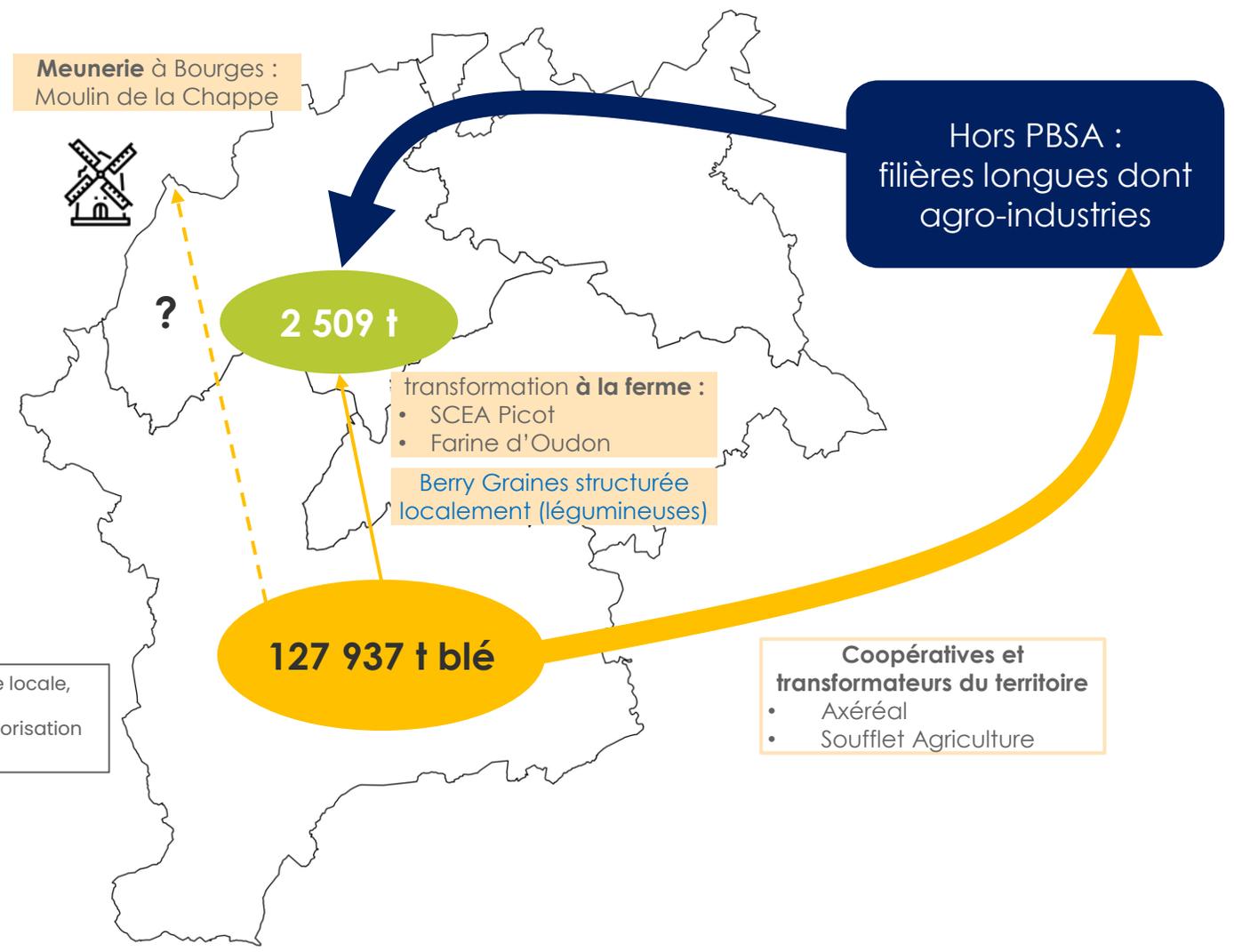
- Filière blé farine "Epitoué" pour la boulangerie locale, blé HVE issu de Lugny Bourbonnais
- Lentille du Berry (IGP, Label Rouge), quelle valorisation locale ?

Production

- **Céréales** : 47 000 ha (36 % de la SAU) dont 5% de la SAU en AB, 613 exploitations
- **Oléagineux** : 10 000 ha (8 % de la SAU) dont 4 % en AB, 288 exploitations
- **Protéagineux** : 4 000 ha (3 % de la SAU) dont 18 % en AB, 288 exploitations
- 4 751 ha de grandes cultures en AB ou en conversion

Transformation

- Collecte via Axérial, Soufflet Agriculture, et autres négociants
- **2 meuneries** à l'échelle du département, dont une sur le territoire (SCEA Picot, transformation à la ferme)



☐ Panorama des filières agricoles

Filière fruits et légumes

Production

- **Cultures fruitières** : 21 ha (0,01 % de la SAU) dont 8 ha en AB, 9 exploitations
- Culture de légumes frais : 100 ha (0,08 % de la SAU) dont 90 ha en AB, 25 exploitations
- **Pommes de terre** : 36 ha, 11 exploitations
- **Vignes** : 98 ha (0,08 % de la SAU) dont 3 ha en AB, 25 exploitations

Distribution

- **3 primeurs** sur le territoire
- Pas de commerces de gros de fruits et légumes sur le territoire, 14 sur le département du Cher

Transformation

- **5 activités** de transformation à la ferme de fruits et/ou légumes sur le territoire en 2020 (RGA)
- **2 structures** de transformation et de conservation de fruits (fabrication de confitures) (Sirene)
- A l'échelle du **département** : 8 structures de transformation et de conservation de fruits, 1 structure de conservation de légumes

Département :
 - 8 structures de transformation et de conservation de fruits
 - 1 structure de conservation de légumes
 Légumerie ISA Group

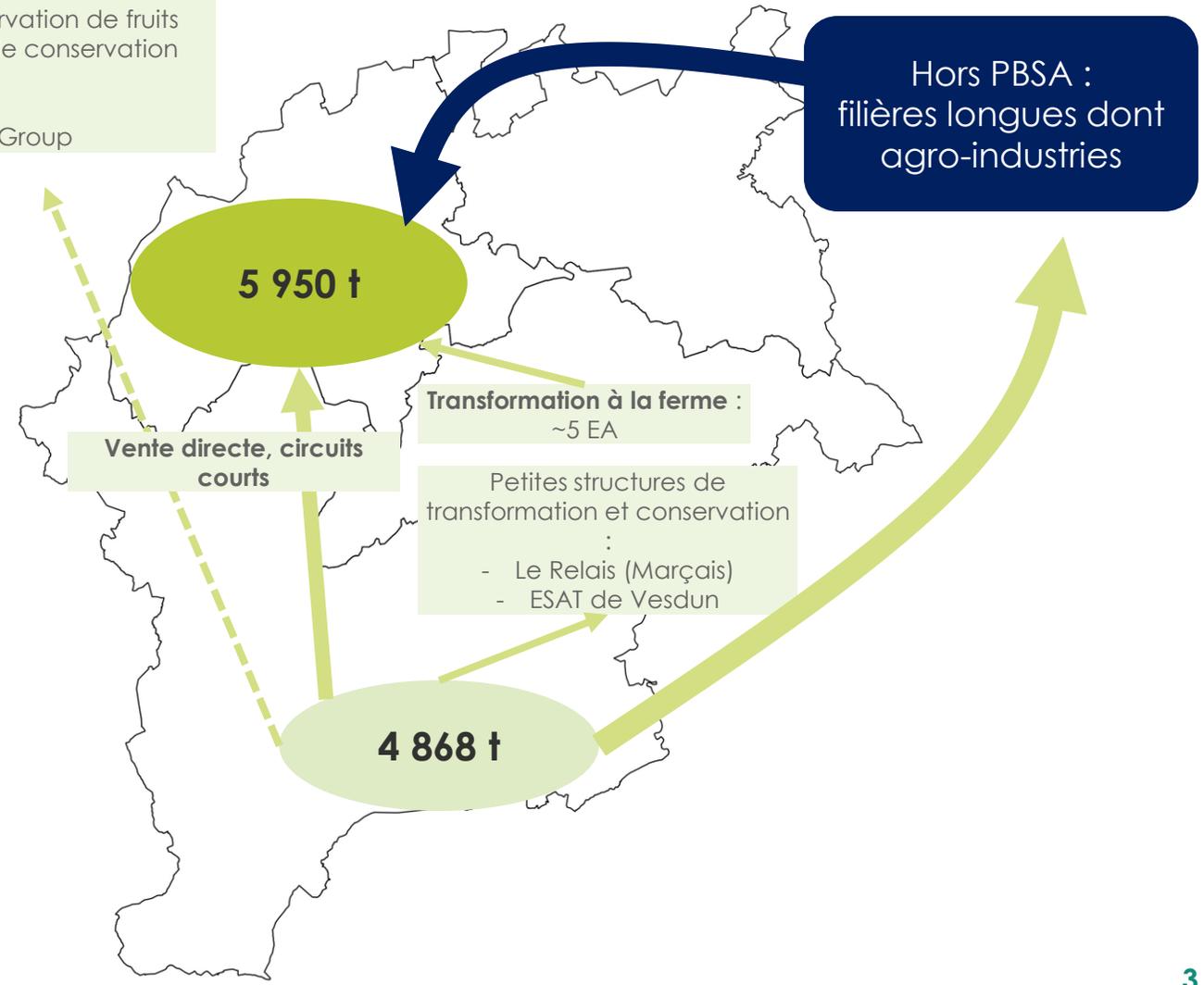


Flux de la filière fruits & légumes

Production :
 2 211 t de légumes
 1 204 t de fruits
 1 453 t de pommes de terre

Consommation :
 1 912 t de légumes
 3 450 t de fruits
 488 t de pommes de terre

- 3 primeurs sur le territoire



❑ Synthèse des enjeux sur les filières végétales

ATOUTS

Grandes cultures alimentaires :

- Une production de blé et légumes secs théoriquement largement **excédentaire** par rapport aux besoins du territoire
- De la transformation à la ferme (SCEA Picot, Farine d'Oudon)
- Filière blé farine "Epitoué" pour la **boulangerie locale**, blé HVE issu de Lugny Bourbonnais
- **Lentille du Berry** (IGP, Label Rouge), Berry Graines, entreprise spécialisée dans la culture, le tri et le conditionnement de « super graines » travaille en direct producteurs et est structurée localement.

Fruits et légumes :

- Quelques vergers et surfaces en légumes
- **Maraîchage diversifié**, AB, orienté vers les circuits courts, peu de difficultés de commercialisation en légumes surtout.(certains producteurs soulignent néanmoins la nécessité de développer de nouveaux débouchés)
- Depuis mars 2023, une CUMA a été établie à l'échelle du Cher, regroupant un ensemble de maraîchers bio cherchant à s'organiser sur le territoire : ils pourraient être le support d'une future organisation collective plus large des maraîchers bio
- Légumerie bio au Nord du département (Isa Groupe)

FAIBLESSES

Grandes cultures alimentaires :

- Une production céréalière plutôt orientée vers l'autonomie fourragère des élevages que vers l'alimentaire, ce qui est moins le cas à l'échelle départementale par ailleurs.
- Peu de surface AB (3,7% de de grandes cultures bio dans la SAU) mais mieux positionné en proportion que le Cher (3,1%), la region Centre Val de Loire (2,2%) ou à l'échelle française (2,9%)
- Pas de transformation de farine bio.

Fruits et légumes :

- Manque **d'outils de transformation collectifs** : besoin exprimé de différents groupes d'agriculteurs mais **pas de mobilisation collective**
- Il manque une organisation collective, y compris sur la logistique, pour adresser les marchés plus conséquents de la GMS, et RC, notamment en légumes.

❑ Synthèse des enjeux sur les filières végétales

OPPORTUNITES

- Accompagnement en cours de **GABB18** d'un groupe de maraîchers sur les questions de transformation individuelle et collective
- CC Berry Grand Sud – projet de **mise à disposition de foncier sur friche** industrielle pour la construction d'un outil de transformation
- Agrilocal 18 : débouché RC
- Accompagnement de la Chambre d'agriculture **et Bioberry** dans le sourcing producteurs pour la restauration collective
- Des **débouchés en attente de structuration** : RC, grande distribution
- Des projets **d'outils sur les PAT voisins** (PETR Centre Cher – Pays Sancerre Sologne), nécessitant une mise en relation et un travail en coopération
- Si les défis liés à l'organisation collective et à la logistique sont des problématiques sur le territoire, il existe à l'échelle du Cher des acteurs privés, tels que des grossistes, avec lesquels il serait opportun d'envisager des projets. Un exemple est la plateforme logistique Fruits et Légumes Colom Alberti, appartenant au groupe CRENO, à Bourges. Certains acteurs spécialisés dans les questions logistiques, comme l'association Le Relais à Marçais, peuvent être mobilisés pour mieux comprendre les obstacles et les solutions existantes.

MENACES

- Impact du changement climatique (sécheresse, stress hydrique) pouvant entraîner des conflits d'usage sur l'eau.

☐ Synthèse des enjeux sur les filières végétales

Le territoire présente une **offre diversifiée et en quantité** sur les productions végétales : céréales, légumineuses, légumes. De plus, cette **offre est dirigée vers les filières de proximité** : transformation à la ferme et filière blé locale en céréales, conditionnement de graines locales et valorisation de la lentille du Berry, production légumière dédiée aux circuits courts.

La première menace pour ces productions et le système alimentaire de Pays Berry Saint Amandois est **le changement climatique** avec l'augmentation des phénomènes de sécheresse et coups de chaleur, entraînant des conflits sur l'usage de l'eau mais aussi impactant les rendements de ces cultures. **S'adapter à ces évolutions** permettra de pérenniser ces filières dirigées vers l'alimentation locale.

Développer les débouchés est un deuxième enjeu pour la pérennité de ces filières. Cela passe par la **structuration des maraîchers** pour adresser des marchés plus conséquents (type RC, grande distribution), mais aussi par le développement **d'outil de transformation collective** (type conserverie) afin d'élargir leur gamme et de valoriser les invendus. Le développement d'un outil de transformation doit se faire en concertation avec d'autres initiatives ou réflexions en cours : accompagnement des maraîchers par le GABB 18 sur ce sujet, pistes d'action du PAT Centre Cher et du PAT Sancerre Sologne.

03 BASSIN DE PRODUCTION

Panorama des filières agricoles

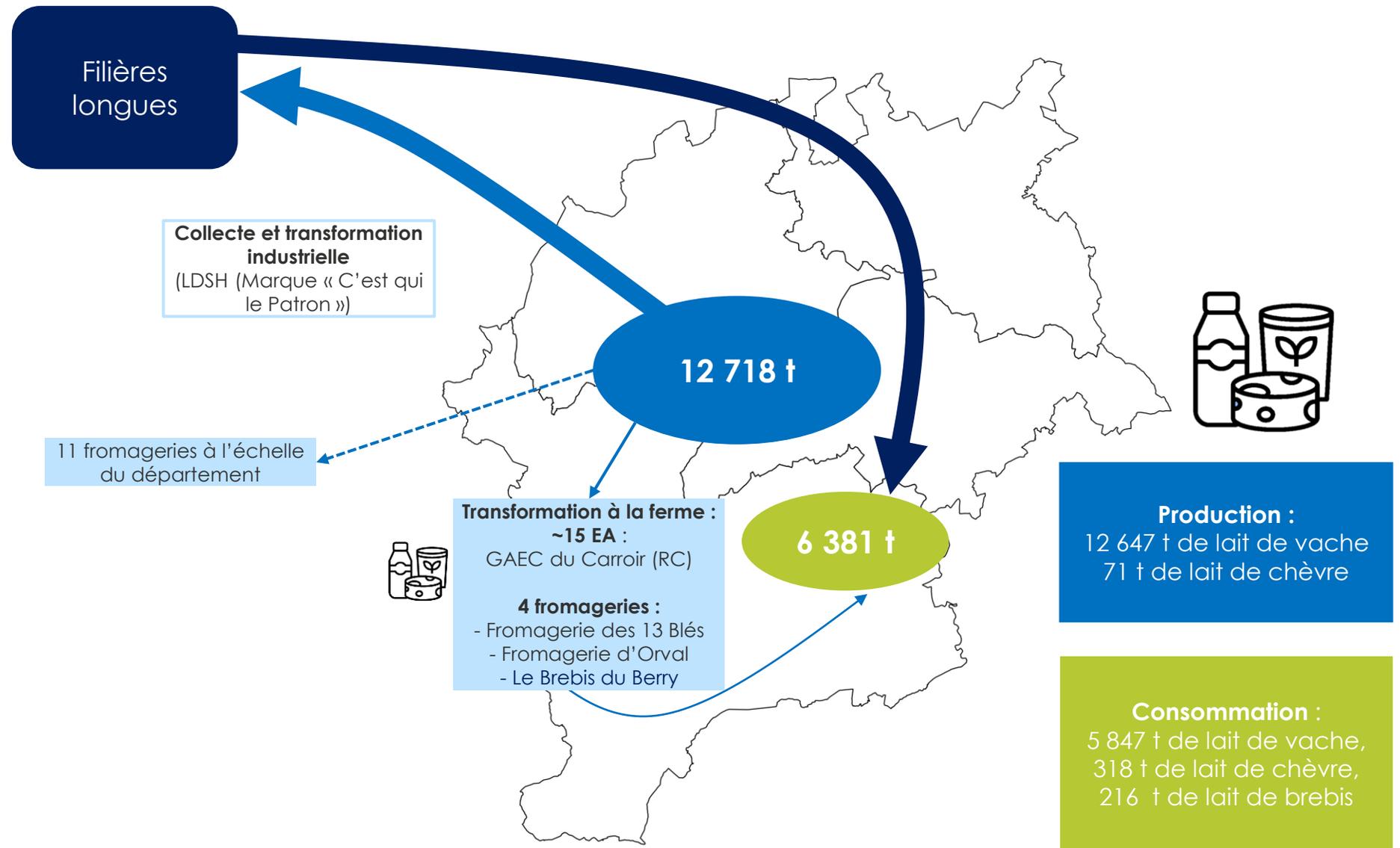
Filières d'élevages laitiers :

Production
Cheptel laitier : 3254 UGB vaches laitières (5% cheptel bovin) **-21%** en 10 ans et 1 314 UGB caprin (-11%)
Caprins : **2%** du cheptel

Fourrages
4 000 ha soit **3%** de la SAU, **13%** des fourrages sont en AB
Prairies
60 000 ha soit **47%** de la SAU, **7%** des prairies sont en AB

Transformation de lait

- **15** activités de transformation fermière sur le territoire (RGA) dont GAEC du Carroir
- **4** fromageries sur PBSA, 11 à l'échelle du département (Sirène) dont Fromagerie des 13 blés (transfo à la ferme) et Fromagerie d'Orval
- **2** laiteries sur le département, notamment LDSH (Marque « C'est qui le Patron »)



03 BASSIN DE PRODUCTION

Panorama des filières agricoles

Filière viande de boucherie :

Production

Bovins : **80 %** du cheptel, majoritairement viande (44% vaches allaitantes, -7% du cheptel en 10 ans)

Volailles : 7 % du cheptel,

- 3 % de poules pondeuses d'œufs (+144% en 10 ans)
- 40 % de poulets de chair et coqs (-54% en 10 ans)

Ovins : **5 %** du cheptel, 100% viande (-36% en 10 ans)

Porcins : **3 %** du cheptel (+16% en 10 ans)

Fourrages

4 000 ha soit **3 %** de la SAU, **13 %** des fourrages sont en AB

Prairies

60 000 ha soit **47 %** de la SAU, 7% des prairies sont en AB

Distribution

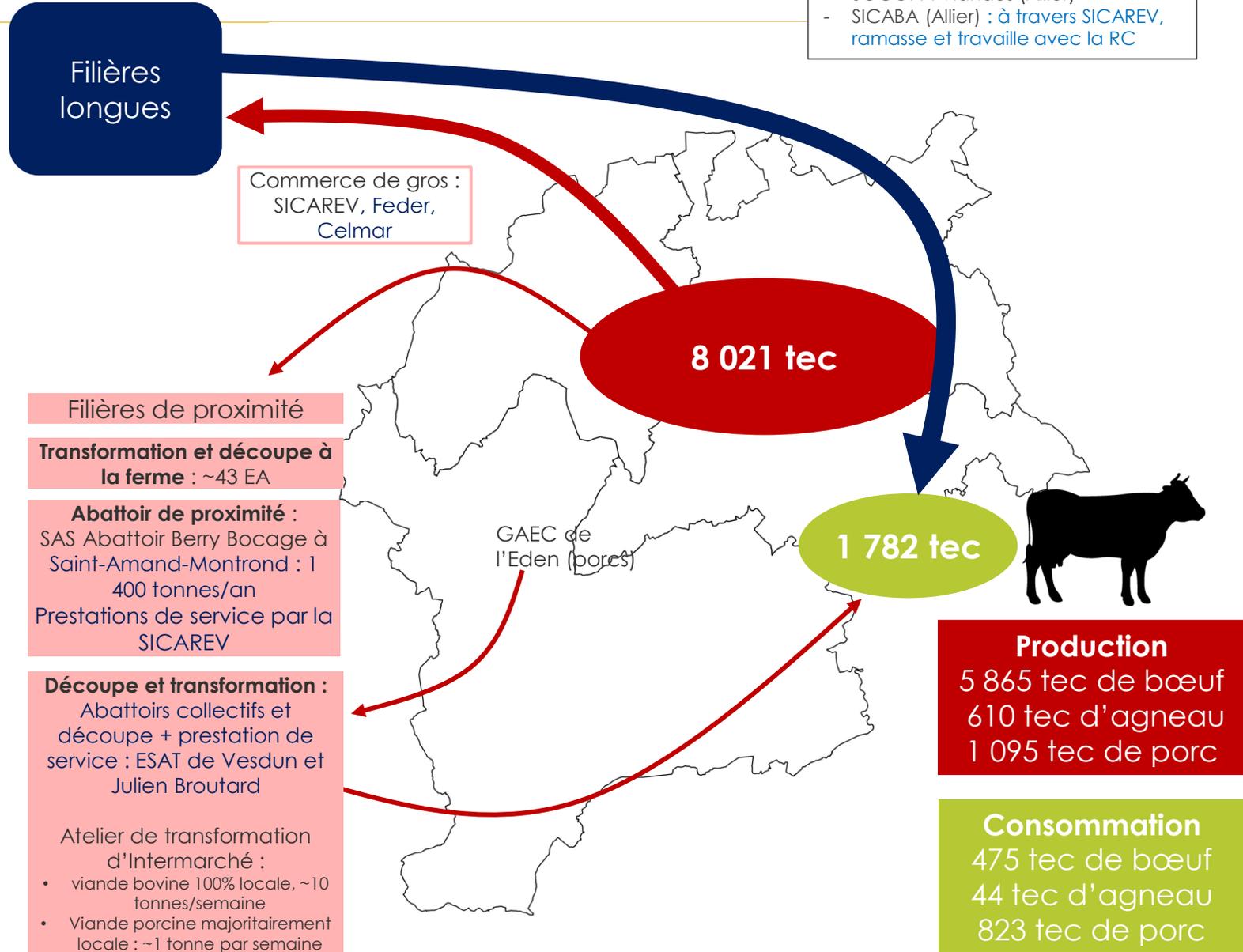
- 18 boucheries, 1 charcuterie sur le territoire
- 10 commerces de gros d'animaux vivants (notamment SICAREV), 25 à l'échelle du département
- 7 commerces de gros de viandes de boucherie à l'échelle du département
- 1 commerce de gros de volailles et de gibier à l'échelle du département

Transformation de viande

- **43** activités de transformation à la ferme sur le territoire (RGA)
- 1 abattoir sur le territoire (SAS Abattoir Berry Bocage à Saint-Amand-Montrond), 13 structures de transformation/découpe de viande de boucherie à l'échelle du département
- 1 structure de découpe et transformation de volailles à l'échelle du département

Autres outils de transformation en dehors du PBSA :

- Abattoir de la Chatre (Indre)
- Découpe briantaise (Indre)
- Châteauroux Viandes à Lacs
- SOCOVA Viandes (Allier)
- SICABA (Allier) : à travers SICAREV, ramasse et travaille avec la RC



☐ Synthèse des enjeux des filières animales

ATOUTS

Des **prairies** et un paysage bocager préservés
Des exploitations à taille humaine (source entretien)

Elevage et filière laitière :

- Une **capacité théorique** d'approvisionnement **excédentaire** en vache et chèvre
- **Valorisation locale** possible via la transformation fermière et artisanale
- Des producteurs fermiers investis dans les **filières de proximité** (RC et point de vente en CC)
- Il existe une exploitation de lait de Brebis très importante sur le territoire (Saulzais le Potier), le Brebis du Berry, commercialise en filières longues, mais aussi en circuit court sur le territoire (vente à la ferme et marchés).

Elevage et filière viande :

- Une capacité théorique d'approvisionnement importante voire excédentaire sur toutes les protéines animales
- Production porcine et d'œufs en croissance
- **5 centres d'emballages** en œuf pour la RC sur l'ensemble du département
- Production de volailles de chair exclusivement dédiée aux filières de proximité – Poule noire du Berry
- Ovins : production d'agneaux finis qui alimentent les filières longues (principalement) et courtes.
- **Outils et acteurs viande** de boucherie pour adresser les filières longues (SICAREV, Celmar, Feder, export des broutards) et courte ou de proximité (abattoir Berry Bocage multi-espèce, ateliers de transfo, grossistes spécialisés etc.), richesse des acteurs sur et en dehors du territoire dans cette zone d'élevage
- Marché au cadran de Chateameillant
- Les coopératives et les gros outils existants présents sur le territoire peuvent fournir des prestations de services aux agriculteurs engagés dans des circuits courts. C'est notamment le cas de SICAREV dans le domaine ovin. En organisant des volumes suffisants, il est possible de collaborer avec la coopérative pour qu'elle récupère les animaux directement à la ferme, contribuant ainsi à réduire les coûts de transport (les abattages se font toutefois à une certaine distance du territoire : Migennes, Roanne, Bellac, pouvant générant des impacts sur le bien-être animal et sur les émissions de GES)
- Dans le secteur de la volaille, deux acteurs disposent d'abattoirs agréés ainsi que d'ateliers de découpe, et ils proposent des prestations de service. Il s'agit de l'ESAT de Vesdun et de Julien Broutard à Lignières.
- **Des relations** en place et en émergence entre la grande distribution, boucherie traditionnelle

FAIBLESSES

Elevage et filière laitière :

- En perte de vitesse – Baisse du cheptel laitier et du nombre d'exploitation (vaches et chèvres)

Elevage et filière viande :

- Ovin et volailles de chair en perte de vitesse sur 10 ans (de 2010 à 2020), légère baisse du cheptel bovin allaitant. Aujourd'hui, le cheptel ovin serait en stagnation.
- **Abattoir Berry Bocage en difficulté structurelle**, une fermeture désorganiserait les démarches et projets de proximité existants, besoin de développer les tonnages et donc de structurer les débouchés sur le territoire
- Pas d'organisation collective pour s'adresser à la Restauration Collective sur le territoire.

☐ Synthèse des enjeux des filières animales

OPPORTUNITES

- Projet **d'émergence de PNR**, en lien avec la préservation et la mise en valeur du paysage bocager
- **Agrilocal 18** pour débouché restauration collective
- Démarche « Eleveurs et Engagés » à saisir pour adresser de nouveaux marchés
- Initiative inspirante : A l'extérieur du territoire, à Sancoins (Cher), des éleveurs de produits animaux se sont réunis pour s'adresser à la restauration collective
- SICABA (Allier), à travers SICAREV, ramasse les animaux (pour abattoir) et travaille avec la restauration collective.

MENACES

- **Baisse de consommation** de viande de boucherie
- Impact de **l'inflation** sur l'achat de viande locale, de qualité (en perte de vitesse)
- Impact du **changement climatique** (sécheresse, stress hydrique) pouvant entraîner des conflits d'usage sur l'eau

□ Synthèse des enjeux sur les animales

Terre d'élevage, Pays Berry Saint Amandois dispose d'une **production largement excédentaire** par rapport aux besoins du territoire, dans toutes les filières d'élevage.

En lait, des outils de transformation permettent la **valorisation locale** d'une partie de la production, notamment sur le débouché de la restauration collective.

En viande, le territoire se caractérise par un grand nombre d'acteurs permettant aux éleveurs d'accéder aux **filières longues comme aux filières de proximité**. Néanmoins, acteur clef des filières de proximité, **l'abattoir Berry Bocage** est en difficulté structurelle. Sa fermeture poserait la question du **maintien des démarches locales**. Son maintien, mais plus largement le développement des filières de proximité, repose sur la **structuration collective des éleveurs** autour des débouchés de la restauration collective.

La production de volaille est peu présente, mais c'est une production emblématique du territoire, avec la race locale Poule Noire du Berry, encore peu connue et valorisée.

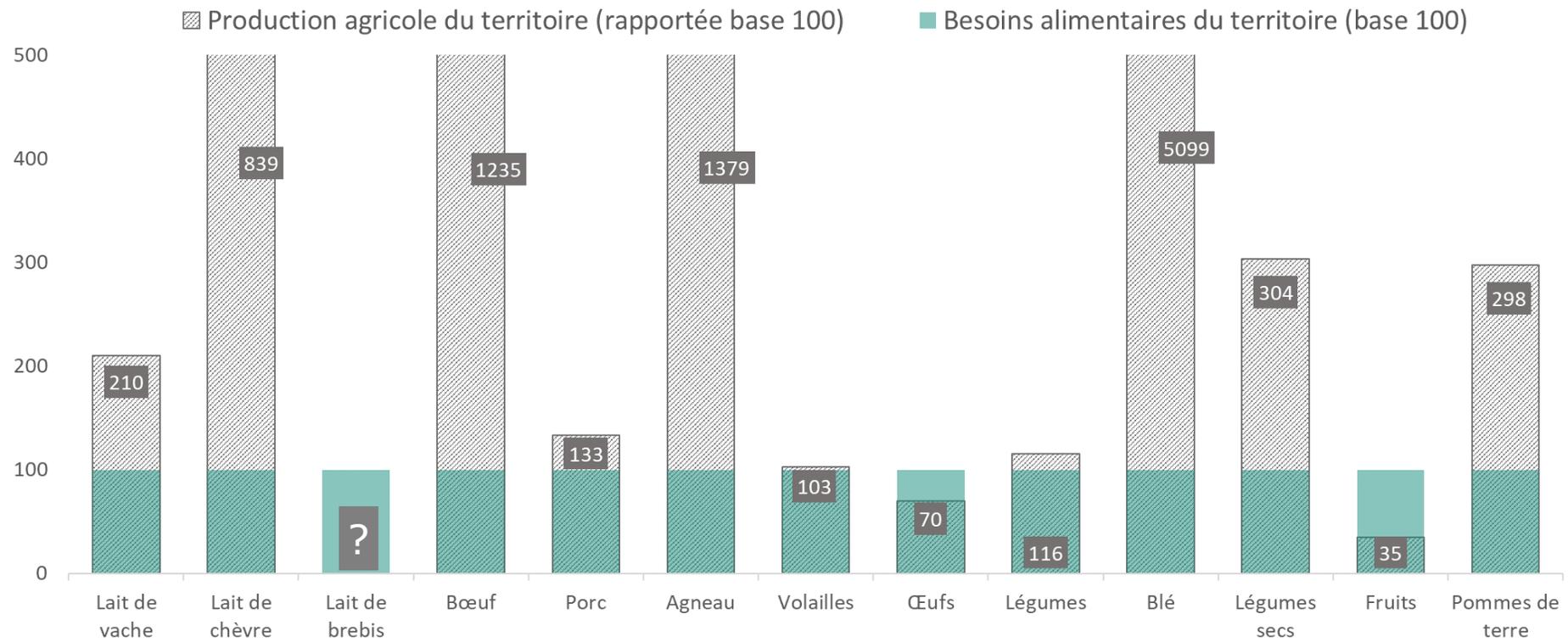
Comme pour les productions végétales, le **changement climatique** pourrait affecter l'autonomie fourragère des élevages.

Capacité d'approvisionnement théorique

Nous avons pu approcher la mise en relation des **besoins de la population de Pays Berry Saint Amandois** (Base INCA 3) avec les **volumes théoriques produits sur le territoire** (sur la base des rendements et volumes départementaux AGRESTE, ainsi que des cheptels du territoire issus du RGA 2020). Le graphique ci-dessous représente la production relative exprimée en % des besoins du territoire.

Le blé, les viandes de bœuf et d'agneau, le lait (chèvre et vache), ainsi que les légumes secs et pommes de terre sont théoriquement produits de manière excédentaire par rapport aux besoins du territoire. Porc, volailles et légumes sont théoriquement équilibrés avec la consommation. Des manques sont constatés en lait de brebis, en fruits et en œufs dans une moindre mesure.

Ce modèle est théorique et son analyse doit prendre en compte l'existence de nombreuses filières longues sur le territoire.





Berry 
St-Amandois
Pays au cœur d'OR

Soliance
Alimentaire